



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO

# Otage de l'extrémisme violent : les enlèvements dans le nord du Bénin

Flore Berger, Lyes Tagziria et Aziz Mossi



## Résumé

L'infiltration des communautés dans le nord du Bénin par des organisations extrémistes violentes (OEV) s'étant intensifiée depuis 2021, le nombre d'enlèvements a augmenté. Cette étude identifie quatre principaux types d'enlèvement commis par les OEV, tous étroitement liés aux dynamiques du conflit et à l'expansion des OEV : le recrutement forcé, la collecte de renseignements, la punition et l'intimidation. L'enlèvement est utilisé comme un outil stratégique pour infiltrer de nouveaux territoires.

## Principales conclusions

- **Élaborer un programme efficace de protection des défecteurs, cibles privilégiées des enlèvements.** Cela permettrait de préserver une importante source de renseignements tout en encourageant d'autres défections.
- **Envisager des programmes d'amnistie pour les personnes qui ont rejoint les rangs des OEV.** Le dialogue doit devenir un aspect central de la stratégie de lutte contre le terrorisme.
- **Consolider les infrastructures locales afin de renforcer la résilience des communautés aux enlèvements et aux autres formes de violence.** Cela inclut par exemple la couverture du réseau téléphonique et des infrastructures routières.
- **Intégrer les enlèvements dans les mécanismes d'alerte précoce au niveau de la CEDEAO et au niveau national.** L'omniprésence des enlèvements peut être utilisée comme un baromètre de l'enracinement des OEV dans une région donnée.
- **Reconstruire les structures de coopération internationale avec les pays voisins.** Le gouvernement béninois doit dès à présent chercher à résoudre les impasses diplomatiques actuelles.



**OCWAR-T**

Crime organisé : réponse ouest-africaine au trafic

## Introduction

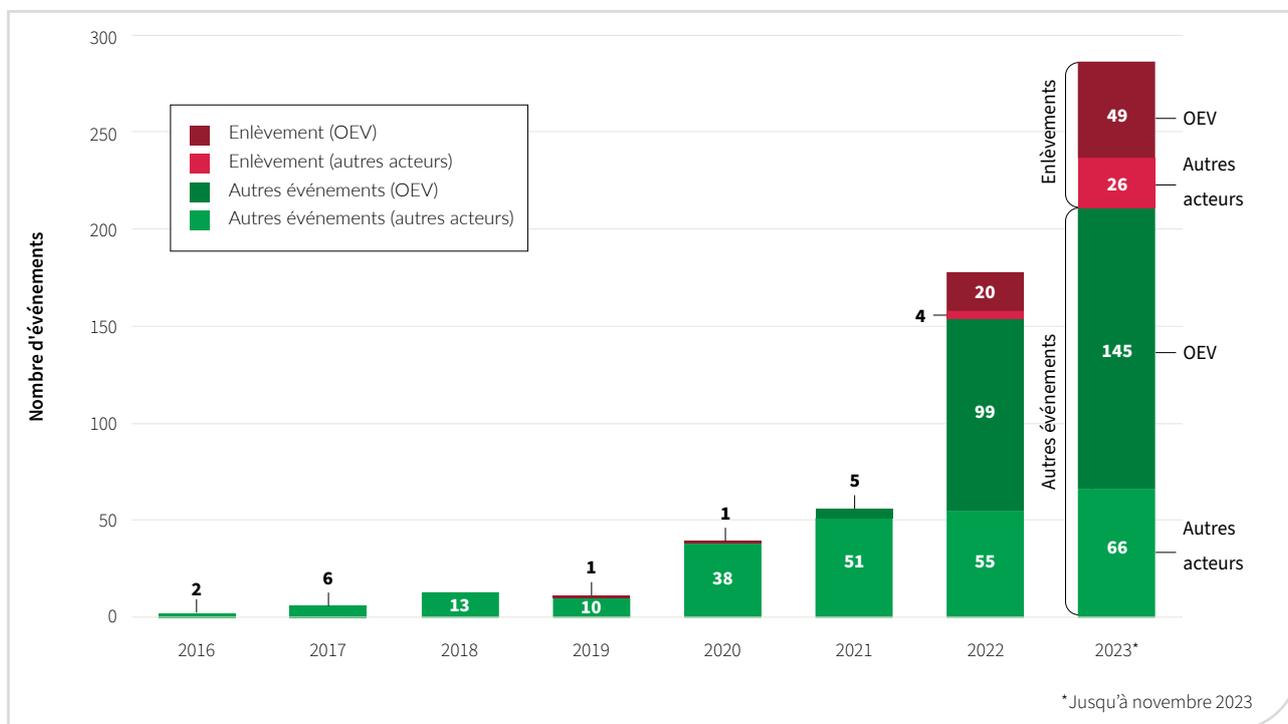
Les enlèvements dans le nord du Bénin<sup>1</sup> ont augmenté en 2022 alors que les organisations extrémistes violentes (OEV) intensifiaient leur progression vers le sud depuis le Sahel. Fin novembre 2023, le nord du Bénin avait connu au moins 101 enlèvements (ou tentatives d'enlèvement) depuis 2019, le chiffre pour la seule année 2023 (75) étant plus de trois fois supérieur à celui de l'année précédente<sup>2</sup>. En 2022, 24 incidents ont été enregistrés, soit plus que le nombre total d'incidents enregistrés dans l'ensemble du pays entre 2016 et 2021<sup>3</sup>.

Dans le nord du Bénin, avant 2022, seuls deux enlèvements avaient été enregistrés (comme forme de violence politique, par opposition à des enlèvements contre rançon et des actes purement criminels). L'enlèvement de deux ressortissants français (et le meurtre d'un guide forestier) en 2019 a marqué un tournant dans l'évolution de l'extrémisme violent dans le pays, puisqu'il s'agissait de la première attaque d'une OEV sur le territoire béninois<sup>4</sup>.

En 2023, les OEV ayant étendu leur présence des États sahéliens du Mali, du Burkina Faso et du Niger et renforcé leur présence dans les départements de l'Atacora et de l'Alibori au Bénin, les enlèvements enregistrés ont connu une nouvelle escalade, qui reflète une forte hausse de la violence plus généralement dans le nord du Bénin (voir le graphique 1), dont une proportion croissante est attribuée à des OEV présumées. Les violences visent également de plus en plus les civils : le nombre de civils tués par des OEV présumées a plus que triplé entre 2022 et 2023.

Le principal groupe armé présent dans ces deux régions les plus septentrionales du Bénin, et donc au coeur de cette étude, est Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, JNIM). La présence de la Province de l'État islamique au Sahel (EI Sahel) a été signalée à la frontière avec le Niger, dans les communes de Malanville et de Karimama, et bien que le groupe soit toujours probablement présent, sa portée est beaucoup plus limitée que celle du JNIM.

**Graphique 1 : La recrudescence des enlèvements dans le nord du Bénin s'est produite dans un contexte de violence politique accrue.**



Source : Consortium Clingendael/ACLED ; auteurs

**Remarque :** comprend la violence politique, ainsi que les développements stratégiques tels que le pillage, la destruction de biens, les mouvements de forces et d'autres événements. Bien qu'il existe des preuves très solides de l'escalade de la violence au cours des deux dernières années, son augmentation considérable dont témoignent les données est influencée en partie par la hausse du nombre de signalements dans le pays.

Depuis 2021, et plus largement depuis 2022, le JNIM infiltre de nouvelles communautés dans le nord du Bénin en créant des alliances (souvent par la force) et en intimidant des personnalités clés. L'enlèvement est un outil important utilisé par le JNIM pour atteindre cet objectif, reproduisant des tactiques utilisées dans tout le Sahel. Lors de ces phases préliminaires d'infiltration, les membres du JNIM doivent recueillir des informations et s'imposer comme le nouvel acteur légitime, tout en faisant face à une forte opposition.

La recrudescence des enlèvements a à maintes reprises été un indicateur de l'infiltration initiale du JNIM dans de nouveaux territoires, dans lesquels il n'a pas encore consolidé sa présence et son influence. Si les attaques violentes constituent la forme la plus visible de l'activité des OEV, le suivi et l'examen des tendances en matière d'enlèvements peuvent fournir un ensemble de données complémentaires pour analyser l'évolution de l'influence dont disposent les groupes armés extrémistes.

L'expansion accompagnée d'enlèvements est une stratégie établie du JNIM. Cela fait écho à des recherches antérieures menées par the Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée, GI-TOC) dans la région, qui a identifié les enlèvements comme une économie criminelle accélératrice, qui renforce l'instabilité et joue un rôle de premier plan comme facteur de conflit dans toute l'Afrique de l'Ouest<sup>5</sup>.

Le JNIM et l'EI Sahel ne sont pas les seuls acteurs à commettre des enlèvements. Un type d'enlèvement distinct, perpétré par des bandits ou d'autres groupes armés non identifiés, cible principalement les personnes qui ont des moyens. Il est important de noter que ces enlèvements donnent presque toujours lieu à une demande de rançon, ce qui n'est pas le cas des enlèvements commis par les OEV. Ces enlèvements motivés par l'appât du gain existent depuis longtemps au Bénin et remontent, en petit nombre, à au moins 2016, mais ils se produisent principalement plus au sud, dans les départements du Borgou et des Collines (bien que quelques cas aient été signalés dans l'Alibori, là encore, principalement à la frontière nigériane ou à proximité de celle-ci). Même si cette forme d'enlèvement (essentiellement criminelle) se poursuit encore aujourd'hui dans tout le pays, les OEV sont désormais de loin les acteurs les plus prolifiques des enlèvements dans le nord du Bénin.

À quelques exceptions près, les OEV n'ont pas tendance à kidnapper des habitants contre rançon. En règle générale, les considérations financières ne sont pas à l'origine de la recrudescence des enlèvements que connaît le Bénin depuis 2021. Au contraire, cette étude identifie quatre principaux types d'enlèvements adoptés par les OEV – le recrutement forcé, la collecte de renseignements, la punition et l'intimidation – qui sont tous étroitement liés aux dynamiques conflictuelles et à l'expansion territoriale. Loin d'être un exemple de violence aveugle, les OEV ont majoritairement recours à l'enlèvement pour atteindre leurs objectifs et déloger l'État d'une région, dans le but, à long terme, de renforcer leur légitimité au sein des communautés locales. Pourtant, dans le nord du Bénin, les enlèvements (avec le vol de bétail) font partie des économies illicites les plus déstabilisatrices pour les communautés<sup>6</sup>.

Le présent rapport expose tout d'abord le contexte dans lequel s'inscrit cette recrudescence des enlèvements, à savoir l'extension des opérations des OEV de la région du Sahel vers le sud, dans plusieurs États côtiers du golfe de Guinée. Nous examinerons ensuite chaque type d'enlèvement séparément et, en nous appuyant sur l'analyse de trajectoires similaires ailleurs dans la région, nous mettrons en évidence la manière dont les enlèvements sont utilisés par les OEV comme outil stratégique pour asseoir leur expansion dans le nord du Bénin. Le phénomène de l'enlèvement contre rançon est ensuite brièvement présenté. En conclusion, le rapport formule des recommandations à l'intention des décideurs politiques nationaux et régionaux.

## Méthodologie

Le rapport s'appuie sur des données primaires et secondaires collectées entre mai et octobre 2023.

Les données primaires comprennent une trentaine d'entretiens réalisés dans les villes de Matéri et Tanguiéta, dans le département de l'Atacora, ainsi qu'à Ségbana et Karimama, dans l'Alibori. Des données supplémentaires ont été collectées lors d'un dialogue de deux jours sur la résilience organisé dans la capitale de l'Atacora, Natitingou, en octobre 2023, au cours duquel les communautés de Matéri et Tanguiéta ont souligné l'importance des enlèvements en tant que force déstabilisatrice. Depuis la mi-2021, ces deux zones sont les plus touchées par l'expansion des OEV et, depuis 2022, par les enlèvements. Une douzaine d'autres

entretiens ont été menés à distance dans la région et en Europe afin de mieux comprendre l'industrie de l'enlèvement au Bénin. Les parties prenantes comprenaient les autorités locales, telles que les maires et les représentants des communautés, ainsi que les forces de l'ordre. Étaient également présents des résidents locaux et des chefs des communautés d'éleveurs et d'agriculteurs, ainsi que des victimes d'enlèvements ou leurs familles. Enfin, des journalistes, des chercheurs locaux et étrangers et des ONG travaillant avec les communautés touchées dans la région ont également été interrogés.

Des recherches secondaires ont été menées en parallèle, notamment une analyse documentaire des sources grises, universitaires et journalistiques, ainsi qu'une collecte de renseignements de source ouverte accompagnée d'un suivi de l'actualité et des réseaux sociaux. Les données quantitatives utilisées dans ce rapport proviennent d'une base de données consolidée préparée par les auteurs, couvrant la période de 2016 au 30 novembre 2023. Elle comprend principalement des données fournies par le consortium Clingendael et par le projet ACLED (Armed Conflict and Location Event Data), et est complétée par des incidents signalés lors de la recherche qualitative, comme indiqué ci-dessus<sup>7</sup>.

Ce rapport s'appuie sur d'autres recherches menées par la GI-TOC en Afrique de l'Ouest, en particulier sur les parcs nationaux, sur la participation des groupes armés aux économies illicites dans de nouveaux territoires (durant les premières phases d'expansion) et sur les marchés accélérateurs, parmi lesquels les enlèvements. Le nord du Bénin est particulièrement intéressant parce qu'il se situe à l'intersection de toutes ces dynamiques.

### Limites des données sur les enlèvements

Comme indiqué, la base de données quantitative répertoriant les incidents sur laquelle s'appuie le présent rapport est principalement basée sur les incidents collectés par l'ACLED. Selon l'ACLED, le marqueur « enlèvement/disparition forcée » est utilisée « lorsqu'un acteur se livre à l'enlèvement ou à la disparition forcée de civils, sans que d'autres actes de violence ne soient signalés »<sup>8</sup>.

Par conséquent, il est important de souligner les limites de cet ensemble de données pour l'analyse qui suit, en particulier en ce qui concerne les dynamiques du marché des enlèvements à but lucratif. Les incidents enregistrés sont susceptibles de représenter un sous-dénombrement important de ceux qui se produisent dans la région, étant donné que l'ACLED ne relève que la violence et les manifestations politiques et n'inclut pas les événements de nature purement criminelle. Ainsi, si l'évolution des enlèvements perpétrés par les OEV et autres milices politiques ou identitaires peut être analysée à l'appui des données de l'ACLED, évaluer l'évolution des enlèvements perpétrés par des groupes criminels ou ceux qui sont commis pour des motivations purement financières est plus difficile<sup>9</sup>. Enfin, il est difficile d'attribuer les incidents à des OEV spécifiques avec un niveau de confiance élevé. Par conséquent, il est possible – voire probable – que le recours aux données de l'ACLED pour suivre et analyser les enlèvements perpétrés par les OEV donne lieu à une sous-estimation<sup>10</sup>.

### Extrémisme violent : expansion dans le nord du Bénin

La crise sécuritaire actuelle au Sahel trouve son origine dans le soulèvement touareg de 2012 dans le nord du Mali, mais s'est depuis transformée en un borbier d'intérêts divergents, impliquant une pléthore d'acteurs armés, et s'est étendue à une demi-douzaine de pays d'Afrique de l'Ouest. Bien que divers éléments ethno-politiques aient été en jeu au cours de la dernière décennie, les groupes extrémistes violents sont aujourd'hui au cœur du conflit. Depuis 2012, l'insurrection extrémiste s'est étendue à de vastes régions du Burkina Faso, tandis que le Niger voisin lutte contre l'insécurité à ses frontières avec le Sahel ainsi qu'avec le Nigéria et le Tchad.

L'insurrection qui s'est propagée dans le Sahel doit être considérée comme une campagne religieuse et un mouvement social, de nombreux facteurs socio-économiques étant à l'origine de la prolifération des acteurs armés non étatiques dans la région – de la faiblesse de l'État à la corruption et à la répression de l'opposition politique<sup>11</sup>. Actuellement, des groupes extrémistes violents, dont les plus importants sont le JNIM et l'EI Sahel, constituent une menace importante pour l'intégrité territoriale et la sécurité de plusieurs États côtiers d'Afrique de l'Ouest.

### Menace de l'extrémisme violent dans le nord des États côtiers d'Afrique de l'Ouest

Le nombre de morts dû au conflit au Burkina Faso augmente d'année en année, surtout après les deux coups d'État militaires de 2023<sup>12</sup>. Le pays est aujourd'hui l'épicentre de la crise sécuritaire au Sahel. Une portion

sans précédent du territoire burkinabé est contrôlée par des acteurs non étatiques, des millions de personnes sont déplacées, des milliers d'écoles fermées et des dizaines de villes assiégées par des groupes extrémistes violents<sup>13</sup>. Alors que les OEV du Burkina Faso ont étendu leur présence de plus en plus vers le sud, le JNIM et l'EI Sahel ont pu utiliser le pays comme tremplin pour se propager aux États côtiers<sup>14</sup>.

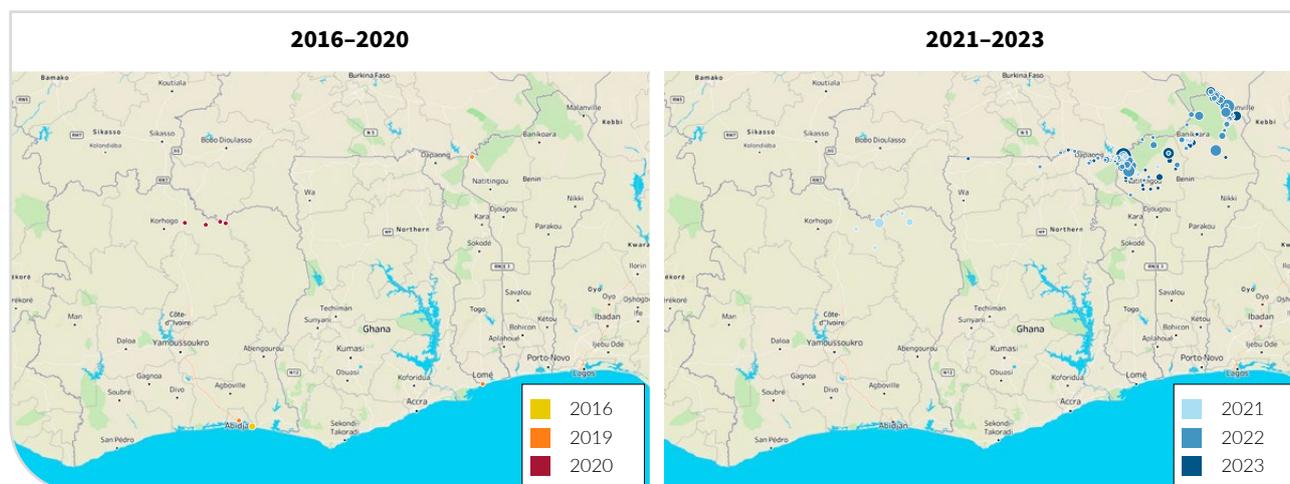
En 2016, la Côte d'Ivoire a été le premier de ces pays côtiers à subir une attaque sur son territoire par des extrémistes armés. Des hommes armés d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ont tué au moins 19 personnes en mars de cette année-là, dans une station balnéaire à Grand-Bassam, près de la capitale commerciale du pays, Abidjan<sup>15</sup>. Cependant, l'année 2021 a marqué un tournant pour la Côte d'Ivoire et le reste de l'Afrique de l'Ouest côtière, car de multiples attaques transfrontalières contre des infrastructures militaires dans ses régions septentrionales ont déclenché une intense riposte sécuritaire.

En 2020, les attaques étaient encore sporadiques dans les États côtiers de Côte d'Ivoire, du Bénin et du Togo, avec six attaques et affrontements armés enregistrés impliquant des OEV (faisant 35 morts parmi les civils et les forces de sécurité)<sup>16</sup>. Cette situation a changé en 2021, lorsque les attaques du JNIM (principalement contre des cibles militaires et d'autres cibles liées à la sécurité de l'État) ont proliféré dans les districts du Zanzan et des Savanes, dans le nord de la Côte d'Ivoire, ainsi que dans le département de l'Atacora, au Bénin, à la frontière avec le Burkina Faso. Le Togo a également subi sa première attaque d'OEV, lorsque des combattants présumés du JNIM ont attaqué un poste militaire dans le village de Sanloaga, dans la préfecture de Kpendjal, dans la région des Savanes, en novembre 2021<sup>17</sup>.

Si la vague d'attaques extrémistes en Côte d'Ivoire a été endiguée à partir de 2022, en grande partie grâce à une présence sécuritaire considérablement renforcée et à des efforts concertés pour soutenir le développement économique<sup>18</sup>, la situation au Togo et au Bénin était radicalement différente. Des 18 événements violents distincts impliquant une OEV en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Togo en 2021, le nombre a quintuplé au cours de l'année 2022 pour atteindre 93, composé presque exclusivement d'incidents au Bénin (74) et au Togo (18). En novembre 2023, le nombre total d'incidents violents impliquant des OEV dans les États côtiers avait dépassé le total de l'année précédente, avec un total de 166 incidents<sup>19</sup>. Cette évolution est liée au Bénin qui, fin novembre 2023, avait déjà enregistré une augmentation de 107 % d'incidents violents impliquant des OEV (153) de plus que sur toute l'année 2022<sup>20</sup>.

Dans l'ensemble du Bénin, y compris dans les départements du nord, la violence politique a tendance à revêtir un caractère communautaire et local. Les tensions entre agriculteurs et éleveurs découlant de la concurrence autour des terres (agriculture vs. pâturage) et entraînant des attaques et des contre-attaques, des vols de bétail et des destructions de récoltes, jouent un rôle important<sup>21</sup>. Les lignes de fracture existantes ont été

Graphique 2 : Activités extrémistes violentes en Afrique de l'Ouest côtière, 2016-2023



Source : Consortium Clingendael/ACLED ; auteurs

**Remarque :** les événements comprennent la violence politique, ainsi que des développements stratégiques tels que le pillage, la destruction de biens, les mouvements de forces, les arrestations et d'autres événements. Cinq événements survenus dans le département du Borgou et la commune de Ségbana, dans l'Alibori, avaient initialement été attribués à des OEV dans la base de données du consortium Clingendael/ACLED. Depuis la publication de la version anglaise de ce rapport, ces attributions ont été révisées. La carte a été mise à jour en conséquence.

exploitées par le JNIM et, dans une moindre mesure, par l'EI Sahel, pour gagner de l'influence dans le nord du Bénin, comme ces groupes l'ont fait dans l'ensemble du Sahel<sup>22</sup>.

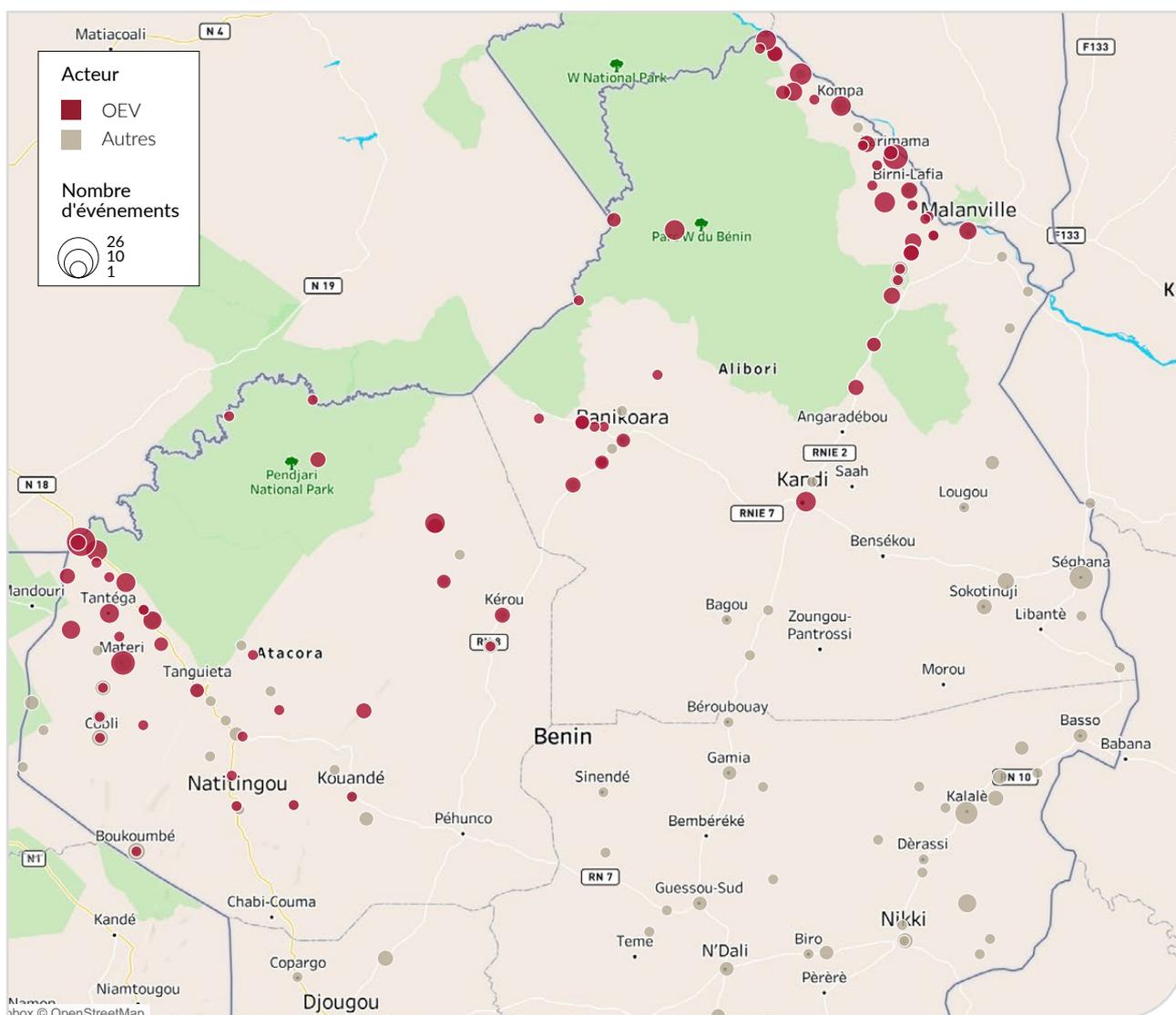
Alors que jusqu'en 2021, les violences sans lien avec les OEV étaient les plus fréquentes dans l'Atacora et l'Alibori, la proportion de violences politiques impliquant des OEV a augmenté chaque année dans les deux départements. À la fin de novembre 2023, les OEV étaient impliquées dans 69 % et 76 % des événements conflictuels dans l'Atacora et l'Alibori respectivement<sup>23</sup>.

### Opportunisme et exploitation : les géographies en jeu

La géographie de la présence extrémiste dans le nord du Bénin est particulièrement importante pour comprendre comment les OEV ont réussi à pénétrer dans le pays. La propagation de l'extrémisme violent dans le pays peut être attribuée à des facteurs d'attraction et de répulsion, les circonstances endogènes et exogènes jouant un rôle dans sa prolifération<sup>24</sup>.

Bien qu'une poignée d'incidents impliquant des OEV présumées aient eu lieu dans le département du Borgou<sup>25</sup>, l'écrasante majorité des violences extrémistes se concentre dans l'Atacora et l'Alibori, en particulier près de

Graphique 3 : Les organisations extrémistes violentes sont responsables de la plupart des violences politiques dans l'Atacora et l'Alibori.



Source : Consortium Clingendael/ACLED ; auteurs

**Remarque :** Cinq événements survenus dans le département du Borgou et la commune de Séghana, dans l'Alibori, avaient initialement été attribués à des OEV dans la base de données du consortium Clingendael/ACLED. Depuis la publication de la version anglaise de ce rapport, ces attributions ont été révisées. La carte a été mise à jour en conséquence.

la frontière (voir le graphique 3). L'Atacora est dominé par le JNIM, dont la présence est devenue de plus en plus familière aux populations locales au cours de l'année écoulée, ce qui souligne l'importance accordée à l'obtention d'un soutien local<sup>26</sup>. Si les recherches ont permis d'en savoir plus sur les dynamiques des sous-groupes en jeu et sur les principaux dirigeants du JNIM impliqués dans l'expansion du groupe au Bénin (deux groupes, l'un s'étendant à l'Atacora, dirigé par Idrissa Dicko – plus connu sous le nom de Mouslimou – et une autre unité présente dans l'Alibori, dirigée par Abu Anifa)<sup>27</sup>, les communautés locales ne font pas la distinction. Tandis que certains analystes indiquent que les deux leaders emploieraient des tactiques différentes en ce qui concerne les enlèvements ou d'autres types de comportement – suggérant par exemple qu'Anifa est plus violent – les données existantes ne permettent pas d'affirmer cela clairement à l'heure actuelle.

La violence des OEV dans l'Alibori se concentre avant tout le long de la frontière avec le Niger, dans les communes de Karimama et de Malanville, de nombreux incidents ayant été répertoriés dans et autour de Banikoara. Contrairement à l'Atacora, les auteurs de chaque incident ne sont pas clairement identifiés, le JNIM et l'EI Sahel opérant tous deux au sein du département. La première attaque explicitement revendiquée par l'EI Sahel a eu lieu début juillet 2022 et, depuis lors, seule une poignée d'incidents a été attribuée avec certitude au groupe<sup>28</sup>.

La présence des OEV dans le nord du Bénin est bien moins ancrée que dans les États du Sahel, les attaques armées au Bénin étant en grande partie le fait de militants basés au Burkina Faso ou au Niger. Les zones frontalières sont particulièrement exposées à la violence et à l'insécurité, et les groupes armés de tous types les utilisent souvent comme bases pour leurs opérations militaires et comme réservoirs de recrues potentielles<sup>29</sup>.

Les zones frontalières du nord du Bénin sont particulièrement exposées aux incursions et à l'implantation ultérieure d'OEV en raison des vastes parcs nationaux qui se trouvent aux frontières du Burkina Faso et du Niger (parc national de la Pendjari dans l'Atacora et parc du W dans l'Alibori). Le parc du W, en particulier, a été utilisé par les extrémistes violents comme porte d'entrée au Bénin et comme tremplin pour poursuivre leur expansion vers le sud<sup>30</sup>. En plus de servir de base arrière aux militants, les parcs nationaux sont également des plaques tournantes de l'économie illicite.

Loin d'être des phénomènes distincts, les OEV sont intimement impliquées dans les économies locales illicites et informelles, qui sont cruciales pour leurs stratégies de gouvernance dans les zones qu'elles contrôlent (ou cherchent à contrôler)<sup>31</sup>. Grâce à leur connaissance du terrain, les acteurs illicites (à savoir les contrebandiers et les braconniers) ont largement aidé le JNIM à renforcer sa présence dans la zone tri-frontalière<sup>32</sup>.

Les parcs nationaux et les zones frontalières sont des régions où la gouvernance de l'État tend à être plus inégale, ce qui a contribué au chevauchement entre instabilité et économies illicites<sup>33</sup>. Le JNIM a exploité les griefs découlant des tentatives de protection des parcs nationaux ainsi que la perturbation des pratiques socio-économiques et culturelles locales qui dépendaient de l'accès au parc et à ses ressources, dans le but de gagner en légitimité aux yeux des communautés situées à la périphérie du complexe WAP<sup>34</sup>. En février 2023, par exemple, des militants présumés du JNIM auraient mené une campagne de recrutement dans plusieurs villages situés à la périphérie du parc national de la Pendjari, au cours de laquelle ils auraient demandé aux résidents locaux les détails des litiges fonciers en cours et proposé de défendre les intérêts des victimes<sup>35</sup>.

Les parcs nationaux, y compris le parc du W, ont également été identifiés comme des zones où les groupes extrémistes violents peuvent retenir leurs victimes d'enlèvement jusqu'à leur libération<sup>36</sup>. Depuis l'enlèvement de mai 2019 mentionné en introduction, la première attaque confirmée d'OEV sur le territoire béninois, 21 autres incidents impliquant des OEV ont eu lieu dans le parc national de la Pendjari et 14 dans le parc du W de l'Alibori. Par ailleurs, 34 autres événements perpétrés par des OEV ont été enregistrés dans les villes et villages du Bénin à la périphérie du parc.

En juin 2023, des militants présumés du JNIM ou de l'EI Sahel ont brutalement tué deux braconniers dans le parc du W, ce qui suggère que les relations entre les braconniers et les militants se sont détériorées<sup>37</sup>. En octobre 2023, des membres présumés du JNIM ont ouvert le feu sur des braconniers dans ce même parc<sup>38</sup>. De l'autre côté du pays, en juillet 2023, des combattants présumés du JNIM ont tiré des coups de semonce dans le parc de la Pendjari, apparemment pour dissuader des pêcheurs<sup>39</sup>.

Des affrontements entre des membres d'OEV et des chasseurs ont été signalés par des communautés locales dans le nord du Bénin, faisant état de plusieurs attaques de représailles contre des braconniers qui auraient

mis fin à leur collaboration avec les extrémistes armés (voir la section « Organisations extrémistes violentes : types d'enlèvements » pour plus de détails sur les liens entre les chasseurs et les OEV). Un certain nombre de ces incidents ont impliqué des enlèvements, directement ou indirectement, ce qui souligne l'importance de cette pratique et de la violence exercée à l'encontre des civils en général pour atteindre les objectifs stratégiques que se sont fixés les OEV.

### Utilisation stratégique de la violence : les civils ciblés

Les violences commises par le JNIM se sont multipliées dans le nord du Bénin depuis fin 2021<sup>40</sup>. Si le groupe a une présence régulière dans certaines zones, principalement dans la commune de Karimama, à la fin de l'année 2023, il ne dispose actuellement ni de fiefs ni de zones où son influence est incontestée dans le nord du Bénin. En d'autres termes, ils n'ont pas encore réussi à faire de certaines zones des sanctuaires. Il est donc essentiel de se pencher sur les activités d'enlèvement du JNIM afin de comprendre comment le groupe procède à des enlèvements dans les premières phases d'une insurrection.

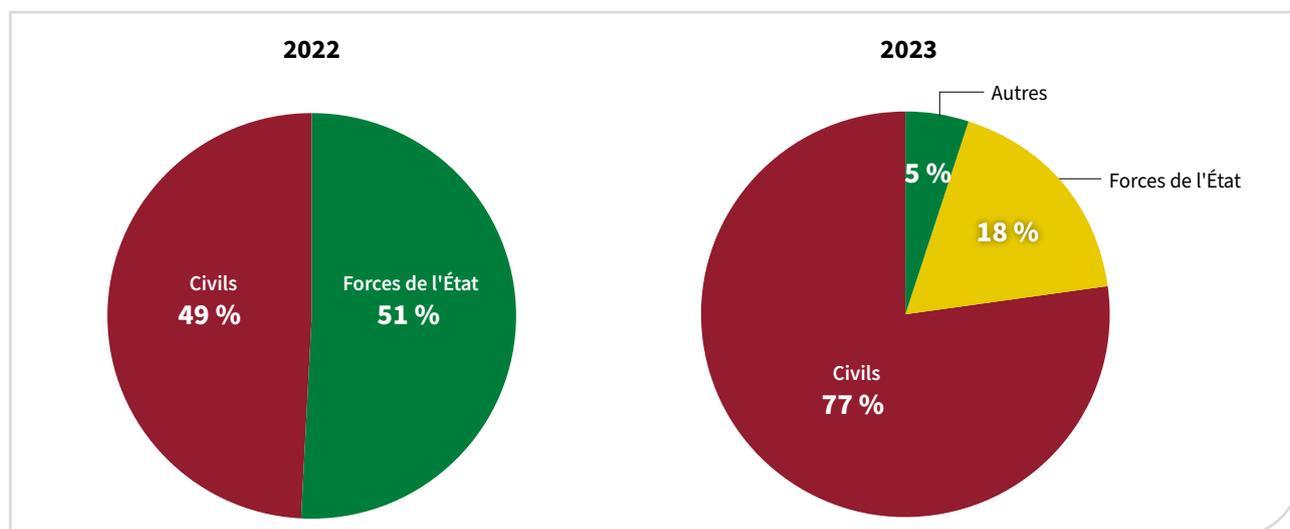
L'une des façons dont le JNIM a cherché à acquérir une certaine légitimité durant les premiers stades de son expansion dans le nord du Bénin a été de faire preuve de retenue à l'encontre des civils, dans une certaine mesure du moins<sup>41</sup>. En 2021 et au premier semestre 2022, la violence contre les civils aux mains des OEV a été comparativement mesurée (seuls cinq incidents visant des civils par des OEV ont été enregistrés au cours des six premiers mois de 2022, contre 26 au cours du second semestre de l'année).

Cela ne veut pas dire que les civils n'ont pas du tout été ciblés ; un certain nombre de cas de recrutement forcé assez violents ont été recensés. Lors de leurs interactions initiales avec les civils, les unités du JNIM dans le parc du W ont eu recours aux menaces et au recrutement forcé – une tactique qui était moins courante lors de leurs premières approches des communautés civiles au Burkina Faso<sup>42</sup>. Mais dans l'ensemble, comme au Burkina Faso voisin, le JNIM s'est abstenu de lancer des attaques à grande échelle contre des villages et des communautés.

Selon une ONG opérant dans le nord du Bénin et surveillant les mouvements des groupes extrémistes violents, « le JNIM a adopté une position antigouvernementale plutôt que d'intimider et de terroriser la population »<sup>43</sup>. Les attaques ont principalement visé les forces de défense et de sécurité (par des attaques directes ou des engins explosifs improvisés) ainsi que les gardes forestiers du complexe WAP, qui sont souvent considérés comme une cible légitime par le groupe. En 2022, les forces de l'État et les civils ont été tout aussi ciblés et/ou impliqués dans la violence politique aux mains des OEV (49 % et 51 % des attaques respectivement)<sup>44</sup>.

La tendance générale semble toutefois s'être infléchie en 2023. Au cours de l'année, les civils ont été majoritairement touchés par les incidents violents impliquant des OEV (voir graphique 4). Les raisons sont probablement multiples, notamment une augmentation des représailles contre les habitants soupçonnés de

Graphique 4 : Victimes de la violence des OEV dans le nord du Bénin.



Source : Consortium Clingendael/ACLED ; auteurs

collaborer avec le gouvernement, et la difficulté pour le JNIM d'obtenir un soutien local dans l'Atacora, l'obligeant à recourir à la violence contre les civils pour recruter et instiller la peur chez ceux qui refusent de les rejoindre.

Parmi les attaques les plus violentes dans lesquelles le JNIM est soupçonné d'être impliqué, on peut citer celle de juillet 2022, au cours de laquelle dix éleveurs ont été tués près de Matéri, parce qu'ils auraient refusé de rejoindre les rangs du groupe armé<sup>45</sup>. En mai 2023, une vingtaine de civils ont été tués et d'autres ont disparu à Kaobagou et Guimbagou, dans la province de l'Atacora<sup>46</sup>. Une douzaine de personnes ont également été enlevées dans le cadre de ces attaques. Des militants du JNIM étaient entrés dans les villages pour exiger le départ des habitants ; les agriculteurs ont refusé de quitter leurs champs et leurs maisons, et ont été enlevés ou tués. Cet incident est toutefois en partie une anomalie, car il a été déclenché par un conflit entre deux groupes ethniques dans lequel le JNIM est intervenu plus tard seulement.

Néanmoins, ces violences à grande échelle contre des civils restent relativement rares, mais elles montrent que le JNIM n'hésite pas à s'en prendre de plus en plus à des civils (bien que le groupe ne revendique pas ces attaques<sup>47</sup>) lorsqu'il est confronté à la désobéissance et à la résistance des communautés, s'il estime que cela peut contribuer à la réalisation de ses objectifs stratégiques<sup>48</sup>. En effet, lorsque les communautés résistent – de manière unilatérale ou en coordination avec l'État – le JNIM n'hésite pas à recourir de plus en plus à la violence.

## L'enlèvement : un point d'entrée pour les organisations extrémistes violentes

### L'émergence de la menace des enlèvements liés à l'extrémisme violent

Les recherches de la GI-TOC ont souligné que les enlèvements constituent une économie illicite particulièrement liée aux conflits et à l'instabilité<sup>49</sup>. Les phases initiales de l'infiltration territoriale des OEV – avant les attaques régulières et directes contre les forces de défense et de sécurité, l'intimidation de la population ou la présence continue dans les villages ou les marchés – s'accompagnent, dans certains contextes, d'un nombre plus élevé d'enlèvements de ressortissants étrangers. Ce fut le cas au Burkina Faso et au Mali, par exemple<sup>50</sup>.

Au Bénin, les enlèvements liés à l'extrémisme violent partagent certaines caractéristiques avec d'autres pays de la région. En mai 2019, deux ans avant que les OEV ne commencent à revendiquer des attaques dans le nord du Bénin, l'enlèvement de deux ressortissants français et le meurtre de leur guide béninois dans le parc national de la Pendjari a été le premier événement attribué à une OEV au Bénin<sup>51</sup>.

Le premier enlèvement commis par une OEV au Bénin reflète la façon dont les événements se sont déroulés quatre ans plus tôt au Burkina Faso, en avril 2015, avec l'enlèvement de Iulian Ghergut, un ressortissant roumain travaillant dans une mine de manganèse dans la région d'Oudalan, près des frontières nigérienne et malienne. Adnan Abou Walid Sahraoui, alors membre important d'al-Mourabitoun, un groupe extrémiste violent proche d'AQMI, a revendiqué l'enlèvement<sup>52</sup>.

Les deux enlèvements ont été dûment préparés et exécutés selon un modus operandi similaire : plusieurs voitures au sein d'un convoi, le chauffeur ou le guide tué ou blessé, l'enlèvement et la conduite vers le nord. Mais les ressemblances s'arrêtent là. Alors que les deux otages français ont été libérés une semaine plus tard dans le nord du Burkina Faso par une opération militaire française<sup>53</sup>, Iulian Ghergut a été transféré dans le bastion du groupe dans le nord du Mali, a passé huit ans en captivité et n'a été libéré qu'en août 2023<sup>54</sup>.

Les deux otages français étaient en route vers le nord du Mali lorsqu'ils ont été interceptés. Cette situation est typique des otages d'occidentaux capturés dans le Sahel, qui sont retenus en captivité par les unités principales du JNIM dans leur refuge de l'extrême nord du Mali. Selon un expert des enlèvements contre rançon par le JNIM, « une fois que les otages ont atteint le Mali, il n'y a plus de libération possible [par le biais d'une opération militaire], c'est le début d'un processus différent et beaucoup plus long : la négociation pour le paiement d'une rançon »<sup>55</sup>. Conscients de cette situation, les militaires français sont intervenus rapidement et ont suivi les otages dans leur progression vers le nord du Burkina Faso, intervenant dès que le convoi s'est arrêté pour faire une pause<sup>56</sup>. Deux autres otages, un Américain et un Sud-Coréen, ont été libérés la même nuit.

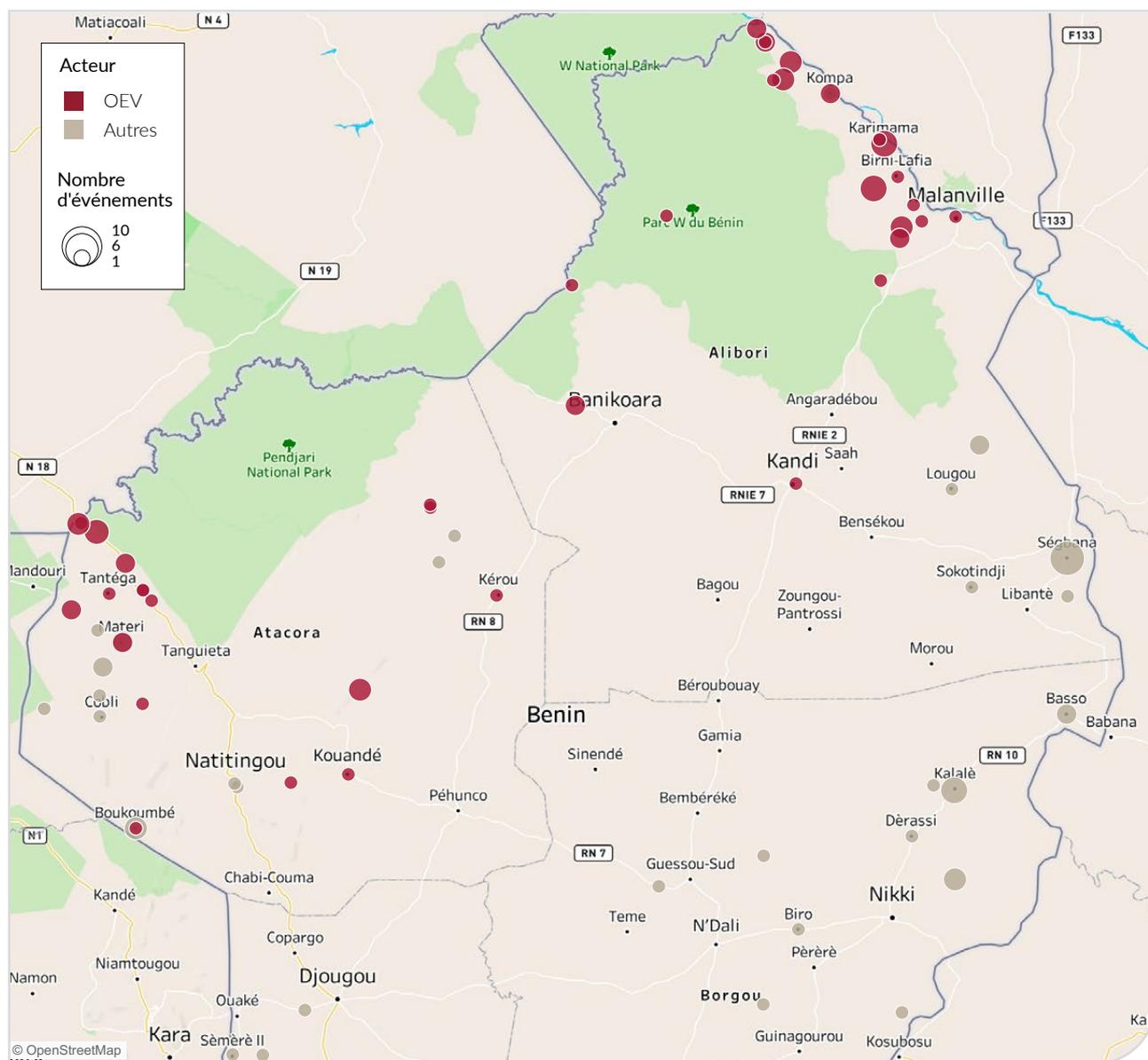
Une fois que les OEV ont établi leur présence dans un lieu donné, la présence de ressortissants étrangers tend à se réduire en réponse à la menace accrue en matière de sécurité. C'est à ce stade que les populations locales

deviennent les premières cibles des enlèvements d’OEV. Tout comme au Sahel, les enlèvements par des OEV ont également augmenté en Côte d’Ivoire, les acteurs armés cherchant à infiltrer les communautés locales dans le nord du pays<sup>57</sup>.

### Le paysage actuel des enlèvements dans le nord du Bénin

Les cas d’enlèvement étaient rares dans l’Atacora et l’Alibori jusqu’à fin 2021, et presque entièrement sans rapport avec les activités des OEV. Cependant, en 2022, 24 enlèvements distincts ont eu lieu dans les deux départements. En novembre 2023, ce chiffre s’élevait à 75, soit plus de trois fois le total de l’année précédente. Bien que tous les enlèvements ne soient pas attribuables à un type d’auteur spécifique (en raison du manque de données fiables), les incidents attribués aux OEV représentent plus des deux tiers des enlèvements dans le nord du Bénin depuis 2021 ; entre 2022 et 2023, 38 % de tous les enlèvements enregistrés sont attribués au JNIM, et 29 % soit au JNIM, soit à l’EI Sahel<sup>58</sup>.

Graphique 5 : Enlèvements dans le nord du Bénin, 2016-2023.



Source : Consortium Clingendael/ACLED ; auteurs

**Remarque :** on observe une nette divergence entre les lieux des enlèvements commis par des OEV et par d’autres acteurs, ce qui permet d’identifier des tendances distinctes. Cinq événements survenus dans le département du Borgou et la commune de Ségbana, dans l’Alibori, avaient initialement été attribués à des OEV dans la base de données du consortium Clingendael/ACLED. Depuis la publication de la version anglaise de ce rapport, ces attributions ont été révisées. La carte a été mise à jour en conséquence.

Sur le plan géographique, tous les enlèvements attribués aux OEV dans le pays, sauf un, ont eu lieu dans l'Atacora et l'Alibori, qui sont également les deux départements les plus touchés par la violence armée sous d'autres formes (dont la plupart des incidents sont également perpétrés par des OEV présumées), y compris les attaques armées, les engins explosifs improvisés et les actes d'intimidation. Ces incidents se concentrent soit à proximité de la triple frontière Bénin-Togo-Burkina Faso dans l'Atacora, soit le long de la frontière avec le Niger dans l'Alibori.

Bien qu'un nombre non négligeable d'enlèvements non liés aux OEV ont lieu dans les deux départements, ceux-ci ont tendance à se concentrer plus loin de la frontière nord, principalement dans la commune de Ségbana de l'Alibori. La plupart des enlèvements non liés aux OEV se produisent généralement plus au sud, dans le département du Borgou.

Les parcs nationaux sont des zones particulièrement importantes dans lesquelles les activités économiques illicites, y compris le marché des enlèvements, s'entremêlent aux dynamiques de conflit dans le nord du Bénin (sous la forme du complexe WAP) et plus largement en Afrique de l'Ouest.

Les cas d'enlèvement dans les parcs sont rares – ce qui n'est pas surprenant étant donné que ce n'est pas là que les populations civiles se concentrent – mais ils peuvent arriver. Par exemple, en mars 2023, des individus armés soupçonnés d'appartenir au JNIM ou à l'EI Sahel ont enlevé deux braconniers dans le parc du W<sup>59</sup>. Le complexe WAP sert plutôt à cacher les otages<sup>60</sup>. Des dynamiques similaires ont également été observées en Côte d'Ivoire, où les militants utilisent le parc national de la Comoé, situé à la frontière avec le Burkina Faso au nord et le Ghana à l'est, pour y cacher des otages<sup>61</sup>. De même, au Nigéria, les forêts telles que celles du parc national de Kainji, entre autres, jouent un rôle important dans les incidents d'enlèvement en tant que zones isolées où les otages sont gardés, comme nous le verrons plus loin dans ce rapport (voir la section « Enlèvement contre rançon »).

Les deux sections suivantes du rapport analysent séparément les deux principaux types d'enlèvements, à savoir les enlèvements perpétrés par des OEV et les enlèvements contre rançon. Il convient toutefois de noter que ces deux types d'enlèvements ne s'excluent pas toujours mutuellement et que des cas d'enlèvements commis par des extrémistes armés contre rançon ont été signalés en plus de l'incident de 2019 mis en avant ci-dessus.

## Organisations extrémistes violentes : types d'enlèvements

Dans le nord du Bénin, les enlèvements par des OEV peuvent être classés en quatre catégories principales. Tous les quatre types contribuent à l'expansion des OEV dans le pays, qui ont recours aux enlèvements (ainsi qu'aux menaces, attaques directes, engins explosifs improvisés et autres formes de violence) pour étendre leurs zones d'influence et y imposer leurs règles<sup>62</sup>.

Le premier type d'enlèvement qui se produit dans le nord du Bénin depuis le début de l'année 2022 est l'enlèvement à des fins de recrutement forcé<sup>63</sup>. Le second type est l'enlèvement à des fins de collecte de renseignements. Les OEV procèdent aussi souvent à des enlèvements à titre de punition. Enfin, ils se livrent à des enlèvements à des fins d'intimidation<sup>64</sup>. Toutefois, cela ne signifie pas que les OEV ont recours à chaque type d'enlèvement au même titre. Certains surviennent plus souvent que d'autres. Comme les différents types d'enlèvements remplissent des fonctions différentes, ils sont souvent utilisés à différents stades de la pénétration des OEV dans un pays, et le Bénin ne fait pas exception à la règle. Les quatre types d'enlèvements dans le nord du Bénin – à savoir pour grossir les rangs, pour recueillir des renseignements, pour punir et pour intimider – ont également été observés au Mali et au Burkina Faso.

## Phases de pénétration des OEV

Si les OEV opèrent dans une grande partie du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest côtière, ils en sont à des stades de pénétration radicalement différents dans les divers pays où ils sont présents. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, les OEV sont bien mieux implantées au Sahel, où ils ont consolidé leur contrôle sur des pans entiers de territoire, principalement au Burkina Faso et au Mali, au cours de la dernière décennie. Au Bénin, en revanche, les premiers signes d'activité des OEV ne sont apparus qu'en 2019, bien que des indications suggèrent une activité non violente dans le pays au cours des années précédentes<sup>65</sup>.

Les différentes étapes de pénétration des OEV au Bénin (ou ailleurs) ne sont pas toujours clairement définies et se chevauchent parfois, et les OEV peuvent même se trouver dans des phases différentes dans diverses

Graphique 6 : Matrice type d'enlèvement - phase de pénétration.

PHASE DE PÉNÉTRATION DES OEV	PREPARATION DU TERRAIN	INFILTRATION INITIALE	ETABLISSEMENT D'UN ANCRAGE	ENRACINEMENT
	TYPE D'ENLÈVEMENT	RECRUTEMENT FORCÉ -	RECRUTEMENT FORCÉ ↑	RECRUTEMENT FORCÉ -
COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS -		COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS ↑	COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS -	COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS ↓
PUNITION -		PUNITION -	PUNITION ↑	PUNITION ↓
INTIMIDATION -		INTIMIDATION -	INTIMIDATION ↑	INTIMIDATION ↓

**CLÉ**  
 ↑ Tendance à l'augmentation\* — Tendance au maintien à des niveaux similaires\* ↓ Tendance à la diminution\*

\*Comparé à la phase précédente de pénétration

Source : Auteurs

**Remarque :** ce cadre généralisé est basé sur les dynamiques en cours au Bénin et au Burkina Faso.

régions du pays. À des fins d'analyse, nous pouvons identifier quatre grandes phases de pénétration des OEV : la préparation du terrain, l'infiltration initiale, l'établissement d'un ancrage et l'enracinement.

Parmi les premières manifestations de la présence des OEV, on peut citer les visites de reconnaissance, les visites (et par la suite les prêches) dans les mosquées, les achats de fournitures et d'autres activités non violentes. Il s'agit de la préparation du terrain qui, au Bénin, peut être considérée comme ayant eu lieu jusqu'en 2021.

À partir de la fin de l'année 2021, les OEV ont commencé à faire des incursions plus régulières dans le nord du Bénin et ont mené un certain nombre d'attaques directes contre des cibles militaires. Les attaques se sont poursuivies en 2022, dans le cadre de l'infiltration initiale du JNIM dans l'Atacora et l'Alibori. Comme indiqué précédemment dans le présent rapport, les militants se sont toutefois concentrés sur les forces de l'État, seuls cinq incidents ciblant des civils par des OEV présumées ayant été signalés à la mi-2022.

La situation a changé au cours de l'été 2022. Au cours des six derniers mois de l'année, 104 incidents impliquant des OEV ont été signalés dans le nord du Bénin, dont 26 ciblaient des civils<sup>66</sup>. Au milieu de l'année 2022, il apparaît clairement que le JNIM s'est implanté dans un certain nombre de communes de l'Atacora et de l'Alibori au Bénin<sup>67</sup>.

La dernière étape de la pénétration des OEV incluse dans le cadre analytique présenté dans cette section est l'enracinement. Souvent, lorsque des acteurs armés non étatiques ont non seulement une présence permanente et exercent un contrôle important sur les populations locales, mais ont également développé un système de gouvernance (comprenant la fourniture de services ainsi que la justice et la médiation des conflits, par exemple), ils peuvent choisir stratégiquement de limiter le niveau de violence contre les civils<sup>68</sup>.

Alors que la préparation du terrain tend à se caractériser par des activités non violentes, le recours à la violence est une caractéristique essentielle de l'infiltration initiale des OEV. Les niveaux de violence contre les civils par les OEV peuvent souvent refléter le degré de contrôle territorial exercé par des groupes spécifiques, avec plus de violence généralement dans les zones qui sont contestées et où ce contrôle est fragmenté et instable<sup>69</sup>. Les enlèvements en sont un exemple important. Ils se manifestent généralement au cours des phases initiale et intermédiaire de l'infiltration, une fois que le groupe exerce un certain degré d'influence dans une région, mais n'a pas encore consolidé un contrôle global et incontesté.

En effet, les cas d'enlèvement, souvent en même temps que d'autres formes de violence contre les civils, ont tendance à augmenter lorsque le groupe commence à intensifier ses opérations dans une nouvelle région. Le nombre d'enlèvements reste élevé jusqu'à ce que le groupe parvienne à imposer un niveau d'influence fort et largement incontesté (il s'agit de la phase d'enracinement qui n'a encore été atteinte dans aucune région du nord du Bénin). Ensuite, ce nombre tend à diminuer, bien que les groupes continuent souvent à procéder à des enlèvements à des fins de filtrage ou lorsqu'ils ont des soupçons sur l'activité d'une personne<sup>70</sup>.

Graphique 7 : Types d'enlèvements par des organisations extrémistes violentes dans le nord du Bénin.

TYPES D'ENLÈVEMENT COMMIS PAR DES OEV			
RECRUTEMENT FORCÉ	COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS	PUNITION	INTIMIDATION
<b>CIBLES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principalement jeunes et de sexe masculin</li> <li>• Rencontres fortuites (souvent dans des zones forestières)</li> <li>• Souvent une dimension ethnique</li> </ul>	<b>CIBLES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Individus d'une région géographique particulière</li> <li>• Individus possédant des connaissances recherchées</li> </ul>	<b>CIBLES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrevenants</li> <li>• Collaborateurs de l'État/des forces de sécurité</li> <li>• Rupture d'accord (y compris déserteurs/défecteurs)</li> <li>• Inclut des dirigeants influents</li> </ul>	<b>CIBLES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dirigeants influents</li> </ul>
<b>PHASE DE PÉNÉTRATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Infiltration initiale</li> <li>• Etablissement d'un ancrage</li> <li>• Enracinement (dans une moindre mesure)</li> </ul>	<b>PHASE DE PÉNÉTRATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Infiltration initiale</li> <li>• Etablissement d'un ancrage</li> <li>• Enracinement (dans une moindre mesure)</li> </ul>	<b>PHASE DE PÉNÉTRATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement d'un ancrage</li> <li>• Enracinement (dans une moindre mesure)</li> </ul>	<b>PHASE DE PÉNÉTRATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement d'un ancrage</li> <li>• Enracinement (dans une moindre mesure)</li> </ul>
<b>OBJECTIFS/RÉSULTATS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer avec les OEV (en tant que combattants, fournisseurs ou prestataires de services)</li> <li>• Maintenir sa couverture (généralement lorsqu'ils sont repérés par des passants)</li> </ul>	<b>OBJECTIFS/RÉSULTATS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recueillir des renseignements sur les forces de l'État ou sur des individus spécifiques</li> </ul>	<b>OBJECTIFS/RÉSULTATS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acceptation forcée de leur présence par des parties prenantes et des communautés influentes</li> <li>• Punition pour dissuader la résistance</li> </ul>	<b>OBJECTIFS/RÉSULTATS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acceptation forcée de leur présence par des parties prenantes et des communautés influentes</li> <li>• Intimider la population pour faire montre de force</li> </ul>
<b>AUTRES CARACTÉRISTIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Souvent non signalés</li> <li>• Principalement la nuit</li> </ul>	<b>AUTRES CARACTÉRISTIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Généralement de courte durée, libérés dès que les informations nécessaires ont été obtenues</li> </ul>	<b>AUTRES CARACTÉRISTIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renseignements recueillis sur la victime et planification</li> <li>• Peut entraîner la mort</li> </ul>	<b>AUTRES CARACTÉRISTIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renseignements recueillis sur la victime et planification</li> <li>• Peut entraîner la mort</li> </ul>

Source : Auteurs

Dans la région du Sahel du Burkina Faso, par exemple, le nombre d'enlèvements a augmenté régulièrement entre 2016 et 2020 (d'un cas enregistré à 29), pour atteindre un pic en 2021 avec au moins 60 incidents dans la région alors que le JNIM intensifiait ses opérations ; en 2022, une fois que le JNIM fut bien implanté dans la région du Sahel du pays et son influence largement incontestée, le nombre d'enlèvements a considérablement chuté, passant à 24<sup>71</sup>.

Après avoir présenté la chronologie associée aux enlèvements par des OEV, la suite de cette section explore plus en détail les quatre types d'enlèvements (voir graphique 7).

### Recrutement forcé

Le premier type d'enlèvement, qui a lieu dans le nord du Bénin (en particulier dans le département de l'Atacora) depuis le début de l'année 2020, est l'enlèvement de jeunes hommes (et dans une moindre mesure, de femmes) à des fins de recrutement. Les enlèvements à des fins de recrutement forcé sont difficiles à identifier et à analyser (comme nous le verrons plus loin dans cette section), mais cette étude a permis d'identifier certains facteurs et dynamiques généraux.

Ce type d'enlèvement a commencé à se produire aux premiers stades de l'infiltration extrémiste, avant que les OEV ne mènent des attaques à grande échelle contre les forces de sécurité et de défense et lorsqu'elles étaient discrètes<sup>72</sup>. Certaines des victimes, qui étaient le plus souvent ciblées pour des raisons spécifiques, principalement ethniques, sont revenues dans leur communauté après quelques semaines ou quelques mois, tandis que d'autres ne sont jamais revenues.

Les chefs communautaires de Matéri et Tanguieta, deux communes de l'Atacora, ont expliqué qu'ils pensaient que la plupart des personnes enlevées finissaient probablement par rejoindre les rangs des OEV ou par travailler avec elles d'une manière ou d'une autre<sup>73</sup>. Souvent, si ces personnes retournent dans leur communauté d'origine, elles sont souvent suspectées de collaborer avec les acteurs armés en recueillant des renseignements dans leur région d'origine ou en fournissant aux groupes des produits de base tels que de la nourriture et du carburant<sup>74</sup>. Des personnes de l'Atacora ont signalé le recrutement de femmes dans les rangs

du JNIM, principalement dans le but d'espionner et de fournir de la nourriture aux militants. Selon l'un d'entre eux, « nous avons constaté que certaines femmes allaient moudre des céréales trois fois par semaine – soit beaucoup plus que ce qui est nécessaire pour nourrir une seule famille – et nous savons donc qu'elles les apportent à ces personnes [les OEV] »<sup>75</sup>. Bien qu'il soit difficile d'étayer ces allégations, c'est une perception courante au sein des communautés du nord du Bénin.

Dans certains cas, les enlèvements en vue d'un recrutement forcé sont effectués de manière opportuniste ou par nécessité de maintenir la couverture du groupe. En d'autres termes, les membres de groupes extrémistes peuvent enlever des personnes qui tombent sur eux par hasard afin de les empêcher de faire un signalement aux autorités. Ce phénomène se produit le plus souvent dans les parcs nationaux, la Pendjari et le parc du W, et touche principalement les chasseurs, les pêcheurs, les éleveurs vivant dans la brousse, ainsi que les jeunes hommes des communautés environnantes qui se livrent à des activités illicites dans le parc<sup>76</sup>.

Ces activités ont souvent lieu la nuit, lorsque l'accès au parc est plus facile en raison du nombre réduit de patrouilles de sécurité. Cependant, c'est aussi pour la même raison le moment où les militants se déplacent dans les parcs. S'ils se croisent, les victimes peuvent être enlevées pour la simple raison qu'elles ont vu les visages des membres de l'OEV, qu'elles ont potentiellement reconnu certains d'entre eux et qu'elles pourraient donc aller les dénoncer à la police<sup>77</sup>. Les membres des communautés signalent que certains militants des OEV sont issus de leurs communautés, ce qui accroît les risques d'identification<sup>78</sup>.

Comme ces chasseurs professionnels opèrent en violation des règles de l'État, ils représentent également des recrues idéales<sup>79</sup>. Les discussions de groupe dans la commune de Tanguiéta avec des villageois vivant en bordure du parc ont confirmé que les chasseurs dans le parc de la Pendjari ont été les premiers à découvrir la présence des OEV et ont collaboré avec eux en leur fournissant des ressources (nourriture, carburant et motos) en échange de pouvoir continuer à braconner et même d'une protection contre les gardes forestiers<sup>80</sup>.

Comme nous l'avons souligné au début de cette analyse, il est difficile de quantifier et d'analyser les enlèvements à des fins de recrutement forcé. Catégoriser le mode de recrutement constitue déjà un défi. Les communautés et les parents n'utilisent généralement pas le mot « enlèvement », mais plutôt des expressions telles que « il a disparu », « il est parti à la recherche de quelque chose de mieux, d'une meilleure opportunité » ou d'autres expressions similaires qui ne traduisent pas une quelconque contrainte par la force<sup>81</sup>. La réalité est floue : si certains rejoignent ces groupes de leur plein gré (par exemple après s'être vu proposer de l'argent), les témoignages recueillis<sup>82</sup> confirment que d'autres ont manifestement été recrutés de force après avoir été enlevés<sup>83</sup>.

Deuxièmement, les communautés, y compris les parents de ces jeunes hommes (ou femmes, dans une moindre mesure), ne signalent généralement pas à la police la disparition de leurs enfants. Tout au plus peuvent-ils soulever la question au sein de leur communauté, mais ils craignent que leurs enfants soient accusés d'appartenir à l'OEV et arrêtés<sup>84</sup>. La méfiance de longue date de nombreuses communautés de ces régions à l'égard de la police contribue également à ce sous-signalement.

Troisièmement, certains membres de la communauté blâment les victimes, indépendamment de la manière dont elles ont été recrutées, ce qui contribue aussi au sous-signalement. Selon les communautés, les jeunes recrutés (de force ou non) étaient souvent déjà en marge de la société, impliqués dans des activités illicites par le passé, considérés comme des « mauvaises graines » et suscitant la méfiance de certains membres de la communauté<sup>85</sup>. Ceci est particulièrement pertinent dans les cas où les victimes se livraient à des activités illicites dans les parcs nationaux, comme expliqué plus haut. Cependant, les profils de personnes enlevées ne se ressemblent pas tous.

Enfin, d'autres pratiques courantes sont souvent confondues avec l'enlèvement, ce qui complique le tableau. La traite des jeunes hommes et jeunes femmes est un phénomène courant, en particulier dans l'Atacora, ce qui occulte l'identité des auteurs et leurs motivations. Les communautés locales parlent souvent d'« enlèvements culturels », qui comprennent à la fois le recrutement de jeunes filles pour être mariées de force (une pratique que dénonce le JNIM) et de jeunes hommes pour le travail forcé, souvent au Nigéria<sup>86</sup>. Ces enlèvements ne sont pas menés par des OEV, mais plutôt par des populations locales ou des individus des pays voisins. Bien que l'enlèvement à des fins de traite n'entre pas dans le cadre de ce rapport, il est mentionné ici pour souligner la difficulté d'évaluer avec précision le phénomène du recrutement forcé dans le nord du Bénin.

## Collecte de renseignements

La collecte de renseignements est une autre motivation importante qui sous-tend les enlèvements dans le nord du Bénin. Des recherches antérieures menées au Sahel ont montré qu'il s'agissait d'un élément clé pour l'expansion des OEV, en particulier dans le cas du JNIM<sup>87</sup>. Au Sahel et, dans une certaine mesure, dans le nord du Bénin, le JNIM tente d'utiliser la violence de manière ciblée pour atteindre un objectif précis, bien que le recours à la violence varie en fonction de la cible<sup>88</sup>. La violence aveugle va à l'encontre de l'objectif ultime du groupe, qui est de gagner les cœurs et les esprits des communautés et de se présenter comme un pourvoyeur légitime de gouvernance (une alternative à l'État)<sup>89</sup>. La collecte de renseignements et un système d'échange d'informations sont essentiels dans la stratégie du groupe qui consiste à utiliser la violence ciblée pour obtenir légitimité et contrôle<sup>90</sup>.

Comme indiqué plus haut, certaines personnes sont recrutées pour espionner leur communauté et recueillir des renseignements sur les allées et venues de certaines personnes ou sur les positions des forces de défense et de sécurité<sup>91</sup>. Cependant, lorsque les espions qu'ils ont recrutés ne disposent pas des informations nécessaires, ou lorsque le groupe n'a pas de contact dans une communauté ou une région donnée, ils ont recours à l'enlèvement puis à l'interrogation. Les victimes de ces enlèvements sont généralement choisies soit en raison de leur présence dans un lieu présentant un intérêt stratégique pour le JNIM, soit en raison de leur profil (les chasseurs connaissent bien la topographie des parcs, par exemple), soit les deux. Ces enlèvements sont généralement de courte durée (de quelques heures à quelques jours) et la victime est libérée après avoir fourni les informations demandées.

Un exemple notable a eu lieu à Loumbou-Loumbou (Karimama, département de l'Alibori) en septembre 2022, lorsque des éléments présumés du JNIM ont attaqué un camp militaire en construction, brûlant des bâtiments et des camions, et enlevant trois travailleurs (dont deux ont réussi à s'échapper)<sup>92</sup>. Le troisième a été retenu en otage par le groupe armé pendant plusieurs jours, au cours desquels ils l'auraient interrogé et lui auraient demandé le plan de construction du camp, avant de le relâcher<sup>93</sup>.

Bien que cet incident soit unique en ce sens que l'unité JNIM dirigée par Anifa dans l'Alibori avait un comportement erratique inhabituel en réponse précipitée à la présence de l'EI Sahel dans le département<sup>94</sup>, de nombreux autres enlèvements à des fins de collecte de renseignements ont été signalés dans le nord du Bénin<sup>95</sup>. Par exemple, en novembre 2023, deux personnes ont été enlevées par des OEV présumées dans le village de Bonwalou à Karimama, interrogées sur les Forces armées béninoises (FAB), puis relâchées<sup>96</sup>. Six mois plus tôt, des militants présumés du JNIM avaient enlevé une personne pendant les célébrations du Ramadan dans un village de Kouande, l'avaient longuement interrogée avant de la relâcher sans demander de rançon<sup>97</sup>.

## La punition

Outre le recrutement forcé et la collecte de renseignements, le JNIM en particulier a eu recours à l'enlèvement pour modeler le comportement des communautés locales qu'il cherche à contrôler dans le nord du Bénin. Ce type d'enlèvement peut être punitif (pour dissuader toute résistance) ou intimidant (pour faire montre de force et encourager ainsi la collaboration ou le recrutement).

Bien que les groupes extrémistes violents opérant en Afrique de l'Ouest (et dans d'autres régions d'Afrique et du Moyen-Orient) adhérant aux idéologies islamistes radicales soient souvent simplement considérés comme des « terroristes », ils sont également des acteurs majeurs dans les guerres civiles. Ils adoptent simultanément des tactiques terroristes (telles que la violence délibérée, sensationnelle, souvent aveugle contre les civils et généralement dans un but symbolique plus large) et un comportement proche de celui d'insurgés dans une rébellion, principalement l'expansion territoriale, entre autres<sup>98</sup>. Ainsi, les actions des OEV au Bénin peuvent être examinées sous l'angle de la violence stratégique dans les guerres civiles plutôt que comme une simple forme de terrorisme.

Les spécialistes des guerres civiles soulignent que la force et la capacité des groupes rebelles constituent un facteur important dans la décision de recourir à la violence contre les civils : les groupes plus faibles (comme ceux qui ne se sont pas encore établis dans une région donnée) sont moins en mesure d'offrir des incitations matérielles aux civils afin de gagner leur soutien (ou au moins leur acceptation tacite), et doivent donc plutôt recourir à la violence comme stratégie coercitive<sup>99</sup>.

L'enlèvement représente l'une de ces formes de violence. Les OEV dans l'Atacora et de l'Alibori ont prévenu les populations locales que tant qu'elles respecteraient les règles imposées par le groupe, elles seraient épargnées par la violence<sup>100</sup>. Ces règles comprennent des prescriptions religieuses (par exemple le respect de la charia et le port du voile), ainsi que l'interdiction de partager des informations ou de collaborer d'une quelconque autre manière avec les autorités<sup>101</sup>.

Mais elles peuvent aussi inclure des directives générales et, en cas de violation de celles-ci, les auteurs sont punis, dans certains cas en recourant à l'enlèvement. En août 2023, par exemple, un agriculteur de Guene (Malanville) aurait été enlevé par des OEV présumées pour avoir cultivé des terres qui, selon les militants, leur appartenaient<sup>102</sup>.

Comme pour la plupart des enlèvements enregistrés dans la région, mais en particulier dans le nord du Bénin, où l'accès à l'information est limité, dans la majorité des cas d'enlèvement, on dispose de peu d'informations sur le sort des victimes. Les personnes enlevées peuvent être libérées, mais elles sont parfois aussi tuées. C'est notamment le cas lorsque l'enlèvement est utilisé comme moyen de punition. Cependant, étant donné que les enlèvements s'accompagnent toujours d'une prise d'otage, même si la personne est tuée par la suite, cette étude considère les enlèvements punitifs comme un type distinct d'enlèvement utilisé par les OEV dans le nord du Bénin.

En général, les disparitions forcées à des fins d'intimidation ou de punition sont ciblées, ce qui signifie que la victime a été identifiée, que des renseignements ont été recueillis sur elle (souvent avec l'aide de jeunes recrues, comme décrit dans la section précédente) et que l'enlèvement lui-même est soigneusement planifié.

Lorsque des civils ordinaires sont pris pour cible par les extrémistes violents, c'est souvent pour les punir d'avoir collaboré avec les autorités gouvernementales (ou du moins de les avoir aidées d'une manière ou d'une autre). Entre 2022 et 2023, au moins une douzaine de civils ont été enlevés parce qu'ils étaient soupçonnés de collaborer avec les forces gouvernementales, la plupart à Karimama et à Malanville (département de l'Alibori)<sup>103</sup>. En mars 2023, des militants d'OEV présumés ont enlevé un homme qu'ils suspectaient de collaborer avec les autorités communales dans le district de Guene à Malanville<sup>104</sup>. En juillet 2023, à Karimama, des membres présumés du JNIM ont enlevé puis tué un homme qui travaillait avec l'armée<sup>105</sup>. Il est probable que ces incidents soient plus nombreux, mais beaucoup ne sont pas signalés aux autorités ni aux médias, et lorsqu'ils le sont, les motifs sous-jacents ne sont pas toujours clairs.

Le nombre croissant d'enlèvements pour punir des individus qui auraient partagé des informations avec l'État met en évidence les dangers manifestes liés à l'utilisation par le gouvernement des communautés pour recueillir des renseignements sur les mouvements des OEV. Bien que la présence d'une police de proximité soit considérée essentielle à l'application de la loi, la volonté du gouvernement béninois d'encourager les communautés à collaborer avec les autorités pour signaler les activités des extrémistes les expose à un risque accru d'attaques de la part des OEV<sup>106</sup>.

Les OEV ciblent également des individus pour les punir d'avoir enfreint un accord entre les deux parties. Il peut s'agir de personnes qui ne fournissent pas les services demandés ou exigés par les OEV, de membres des OEV qui désertent le groupe ou de personnes qui ont commis une autre forme de ce qui est perçu comme un manquement.

Les négociants en devises, les marchands de bétail, les chasseurs et les commerçants, par exemple, sont des victimes courantes. Parfois, les personnes qui ont collaboré avec les OEV (par exemple en leur fournissant de la nourriture ou des renseignements) décident de mettre un terme à la collaboration et de rompre l'accord conclu<sup>107</sup>.

Les chasseurs jouent un rôle prépondérant dans ce contexte. Comme nous l'avons souligné précédemment, quand les groupes extrémistes sont apparus dans le nord du Bénin, les chasseurs opérant dans les parcs de la Pendjari et du W ont souvent collaboré avec les OEV en leur fournissant de la nourriture et d'autres ressources<sup>108</sup>. On a également signalé des cas où des chasseurs locaux ont fourni des renseignements aux OEV. Selon une source sécuritaire, dans un cas, un chasseur du parc du W de la région de Karimama a reçu un téléphone portable et des recharges de crédit régulières afin de fournir aux OEV des informations sur les mouvements des militaires béninois<sup>109</sup>.

En échange de leur soutien logistique, les OEV leur ont permis de poursuivre leurs opérations dans ces zones. Toutefois, cette relation s'est rompue à partir de 2021, car la pression accrue des forces armées et d'autres services de sécurité a augmenté les risques à être associé aux extrémistes violents. Cela a conduit de nombreux chasseurs et braconniers à retirer leur soutien logistique (voir l'encadré « OEV et économies illicites » pour plus de détails)<sup>110</sup>. Les OEV peuvent alors les kidnapper pour les punir (ou pour faire passer le message que le non-respect des accords passés avec eux sera puni)<sup>111</sup>.

Bien qu'ils ne soient pas signalés à la police ou aux médias, ces enlèvements font l'objet de discussions au sein des communautés. Les autorités locales et traditionnelles estiment que ces types d'enlèvements ont augmenté<sup>112</sup>. Début mars 2023, par exemple, deux braconniers ont été enlevés par des militants présumés du JNIM ou de l'EI Sahel dans le parc du W dans l'Alibori<sup>113</sup>.

### Encadré 1 : les OEV et les économies illicites

Comme nous l'avons souligné plus haut, les citoyens locaux qui se livrent à des activités rendues illégales par l'État, telles que la chasse dans les zones protégées du complexe de parcs nationaux, sont particulièrement pertinents pour l'analyse du recrutement et du comportement des OEV.

Depuis 2017, l'African Parks Network (APN) est en charge de la gestion du parc national de la Pendjari et, en 2020, il a assumé les mêmes responsabilités pour le parc du W. Les mesures de conservation, imposées peu après que l'APN a pris le contrôle des deux parcs, ont drastiquement limité les activités de chasse dans la commune de Matéri, par exemple, mais ont également eu un impact sur la pêche, l'élevage et l'agriculture<sup>114</sup>.

Les chasseurs locaux sont donc devenus des recrues idéales, car ils connaissent bien les parcs nationaux, sont généralement armés et se sont trouvés en opposition aux autorités de l'État en raison de leur participation à des activités de chasse en violation des règlements de l'État.

Les mesures de conservation imposées par l'APN en 2017 ont également limité l'accès au parc et les déplacements autour de celui-ci, ce qui a eu un impact sur les moyens de subsistance locaux et a entraîné des frictions avec les autorités. Les OEV ont capitalisé sur ces frustrations (une stratégie utilisée avec succès dans d'autres parcs et aires protégées au Burkina Faso et au Niger) en offrant aux chasseurs un accès libre au parc en échange de leur adhésion au groupe ou de leur contribution à son ravitaillement<sup>115</sup>. Dans le même temps, ils ont toutefois émis des directives strictes sur les espèces animales qu'ils pouvaient ou ne pouvaient pas tuer, conformément à leur interprétation de la charia<sup>116</sup>.

Outre les chasseurs, les OEV travaillent avec un large éventail d'intermédiaires qui ont été recrutés dès le début (de gré ou de force) pour leur fournir du carburant, de la nourriture, des produits médicaux trafiqués, du bétail et d'autres produits de base<sup>117</sup>. Les villes frontalières de Malanville et de Kourou-Koualou, situées respectivement aux frontières du Niger et du Burkina Faso, comptent parmi les plaques tournantes les plus importantes du trafic illicite dans le nord du Bénin<sup>118</sup>.

Les zones de ce type soulignent les liens entre les économies illicites, les extrémistes violents et l'instabilité générale. À Kourou-Koualou (adjacent au parc national de la Pendjari), par exemple, la nature contestée du territoire, ainsi que la progression rapide des groupes violents, ont créé un vide sécuritaire qui a permis à des économies illicites, telles que la contrebande de pétrole, de prospérer<sup>119</sup>. Depuis, les FAB ont renforcé les mesures de sécurité à l'intérieur et autour du territoire contesté, ce qui, aux dires de certains, aurait entraîné une augmentation de la violence contre les civils (y compris des enlèvements) en guise de représailles<sup>120</sup>.

De même, dans les villes et villages situés à la périphérie du parc du W dans l'Alibori, l'instabilité créée par les tensions intercommunautaires rend ces communautés très vulnérables à l'infiltration. Dans le village d'Issènè, dans la commune de Malanville, par exemple, des groupes extrémistes auraient fourni des armes à des éleveurs peuls en 2022, à la suite d'un conflit local avec des agriculteurs dendi l'année précédente<sup>121</sup>.

La combinaison particulière de parcs nationaux et de la dépendance généralisée à l'égard des économies illicites et informelles dans le nord du Bénin rend la région particulièrement vulnérable à l'expansion des OEV. Et les enlèvements, comme le soulignent d'autres sections de ce rapport, sont l'un des outils auxquels ont recours les OEV pour façonner leurs relations avec les communautés opérant dans cet environnement.

L'évolution de la dynamique des conflits, comme les affrontements entre chasseurs et OEV, est un indicateur important de la relation que les groupes armés entretiennent avec les communautés locales. Le suivi des dynamiques locales pour identifier les tensions est un mécanisme important pour concevoir des interventions, car elles peuvent fournir des indications sur le degré de légitimité dont jouissent les OEV à un moment donné. En d'autres termes, lorsque la violence augmente entre les OEV et certains éléments de la communauté, tels que les chasseurs, cela peut être interprété comme un signe de relations tendues (notons toutefois que l'absence de violence ne reflète pas nécessairement un soutien local).

Outre les personnes qui entretiennent des relations de service avec des éléments des groupes armés, les OEV ciblent également les individus qui désertent, font défection ou reviennent sur leur promesse de rejoindre les groupes. Cela peut résulter soit d'une pression accrue exercée par les autorités (par rapport aux débuts de l'infiltration des OEV, lorsque leurs mouvements et leurs communications étaient moins surveillés), le risque accru d'arrestation l'emportant désormais sur les avantages, soit du fait que, pour une raison ou une autre, ils ne veulent plus accepter les règles ou les conditions qui leur sont imposées par le groupe<sup>122</sup>.

En juin 2023, des militants présumés du JNIM ont enlevé un jeune homme à Gouande, Matéri, qui aurait déserté le groupe armé<sup>123</sup>. Des déserteurs ont également été poursuivis alors qu'ils avaient complètement quitté leur région. Dans un cas, un commerçant béninois, qui aurait fourni des médicaments aux OEV et qui avait été kidnappé par des acteurs armés plusieurs mois plus tôt, a été tué. Après être parvenu à s'échapper, il est allé vivre au Niger voisin, dans un petit village appelé Tenda, situé à moins de 20 kilomètres du principal poste frontière entre Malanville et Gaya. Il a été reconnu sur un marché, suivi jusqu'à son village natal de Monsey, kidnappé et finalement tué par un membre de l'OEV<sup>124</sup>.

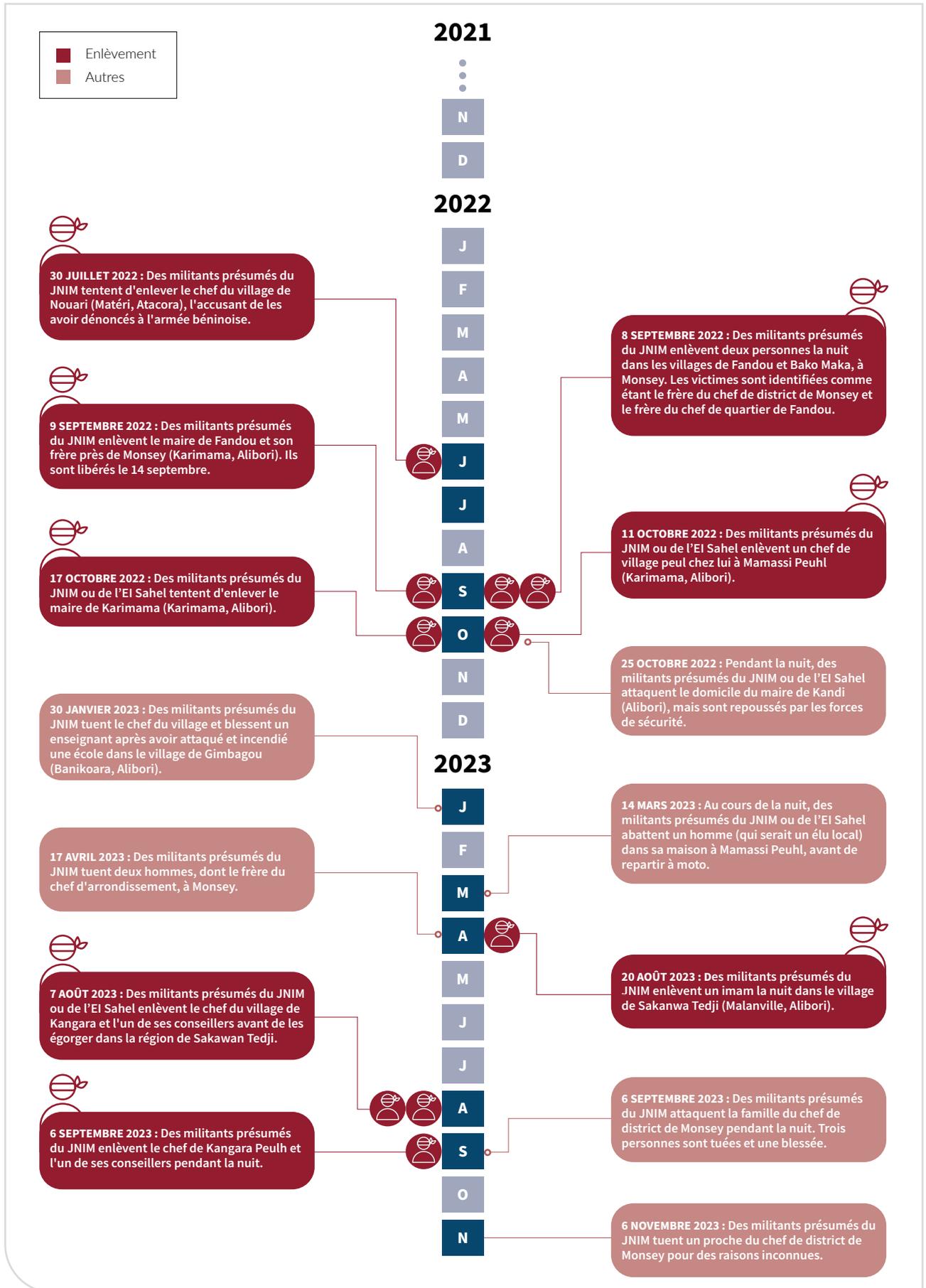
Même les personnes qui n'ont jamais officiellement rejoint les OEV ou qui n'ont jamais collaboré activement avec elles sont exposées au risque de victimisation. Des cas d'enlèvement et/ou de meurtre de personnes qui avaient promis aux OEV de les rejoindre, mais qui sont revenues sur leur promesse ont été signalés. Si les victimes sont parfois forcées de devenir membres (il s'agit alors d'un recrutement forcé comme expliqué plus haut), elles peuvent être libérées après un certain temps et forcées de fuir (souvent vers le Nigéria voisin), ou tout simplement être tuées.

Nous avons recueilli, au cours de notre collecte de données, plusieurs incidents de ce type où l'individu a été traqué par les OEV, les sources signalant que nombre de ces cas se sont soldés par le meurtre de la victime<sup>125</sup>. Par exemple, deux jeunes hommes peuls ont été enlevés à Karimama début 2022 et emmenés au Niger où ils ont été tués, très probablement par l'EI Sahel, parce qu'ils avaient promis de rejoindre le groupe (l'OEV leur ayant même versé une somme d'argent), mais se sont rétractés par la suite<sup>126</sup>. En novembre 2023, des militants présumés du JNIM ont enlevé deux jeunes hommes dans le village de Petchinga, à Karimama, qui auraient refusé de rejoindre l'OEV<sup>127</sup>.

## Intimidation

Bien qu'un large éventail de personnes puisse être la cible d'enlèvements, les autorités traditionnelles et locales (chefs de village), les chefs religieux et toute personne influente ou occupant une position stratégique au sein de la communauté que le JNIM tente de gouverner sont particulièrement vulnérables. Les familles de ces personnes sont également souvent en danger. Lorsque les OEV ciblent des chefs communautaires et d'autres personnes en position d'autorité, l'objectif stratégique est généralement de les contraindre à les soutenir (ou au moins de les intimider à ne pas agir activement contre elles), de menacer d'autres personnes pour qu'elles se rallient à leur cause ou, dans certains cas, d'enlever ou de déplacer physiquement des symboles de l'État<sup>128</sup>.

Graphique 8 : Violence des OEV à l'encontre de dirigeants influents dans le nord du Bénin.



Source : Consortium Clingendael/ACLED ; auteurs

Dans le nord du Bénin, aucun enlèvement de dirigeant influent n'a été enregistré jusqu'à mi-2022 (voir graphique 8). Cependant, à partir de juillet 2022, les FAB ont visiblement renforcé leur présence physique dans de nombreux villages du nord du Bénin touchés par la propagation de l'extrémisme violent<sup>129</sup>. Cela a contribué à instaurer un certain climat de confiance dans des segments de la population, qui se sont de plus en plus ouverts aux membres de l'armée et ont collaboré avec eux.

En outre, de nouvelles réglementations ont été introduites à cette époque, obligeant les autorités locales à enregistrer tous les nouveaux résidents (nationaux et étrangers)<sup>130</sup>. Compte tenu du risque que cette nouvelle surveillance représentait pour les membres des OEV cherchant à infiltrer de nouvelles communautés, les autorités locales ont été de plus en plus ciblées par les OEV, soit pour les punir de leur collaboration (voir section précédente), soit pour décourager les chefs de village et autres de travailler avec les FAB.

Entre juillet et octobre 2022, six cas d'enlèvement de personnes influentes ont été enregistrés dans l'Atacora et l'Alibori<sup>131</sup>. Cinq d'entre eux ont eu lieu à Karimama, une commune de l'Alibori située à la frontière avec le Niger et près du fleuve Niger, à proximité du parc du W. Cette commune est l'un des principaux points névralgiques de l'extrémisme violent dans le nord du Bénin, où l'on signale fréquemment des incidents liés à des engins explosifs improvisés, des attaques contre les gardes forestiers et les forces de sécurité, des enlèvements, des prêches radicaux dans les mosquées et d'autres formes qui signalent la présence d'OEV<sup>132</sup>.

Notamment, en octobre 2022, un chef de village de Mamassi Peuhl (un village de Karimama) a été enlevé par des extrémistes violents<sup>133</sup>. Il est toujours en captivité et, bien que les circonstances de son enlèvement ne soient pas claires, il était connu pour être proche des autorités et aurait été dénoncé par des membres de sa communauté à une OEV pour avoir communiqué des informations à l'armée<sup>134</sup>. Une semaine plus tard, des militants armés ont essayé de kidnapper le maire de Karimama, mais sans succès<sup>135</sup>. De même, dans la commune de Matéri, dans l'Atacora, des combattants présumés du JNIM ont tenté d'enlever le chef d'un village appelé Nouari, car il aurait signalé leurs mouvements aux forces armées<sup>136</sup>. Ces cas soulignent l'intersection des moteurs et des résultats souhaités des différents types d'enlèvements par les OEV, car ils servent non seulement à effrayer d'autres collaborateurs potentiels, mais ils peuvent aussi constituer une forme de punition.

Après dix mois de répit, août et septembre 2023 ont marqué le retour des enlèvements de dirigeants influents par les OEV<sup>137</sup>. Au cours de la première semaine d'août, des OEV ont enlevé le chef de village de Kangara, un village de Karimama, et un conseiller municipal, avant de les transférer à Malanville où ils ont été tués<sup>138</sup>.

Quelques semaines plus tard, des militants présumés du JNIM ont enlevé un imam dans le village de Sakanwa Tedji, à Malanville<sup>139</sup>. Enfin, un chef de village et l'un de ses conseillers ont été enlevés par des éléments présumés du JNIM à Kangara Peulh, un autre village de Karimama<sup>140</sup>.

## Enlèvement contre rançon

Comme au Sahel, les extrémistes violents dans le nord du Bénin se livrent généralement à des enlèvements à des fins stratégiques plutôt que financières. Depuis 2019, seuls 13 incidents d'enlèvement ont été signalés dans l'Atacora et l'Alibori, au cours desquels une rançon a été demandée (voir graphique 9)<sup>141</sup>. Cela ne représente que 13 % des 101 cas d'enlèvement enregistrés dans le nord du Bénin. Bien que ce nombre soit probablement sous-estimé compte tenu du caractère sensible des demandes de rançon et des difficultés de collecte des données, cette faible proportion indique probablement que de nombreux enlèvements ne sont pas principalement motivés par le versement d'une rançon.

Graphique 9 : Cas d'enlèvement enregistrés dans le nord du Bénin impliquant une rançon.

Date	Département	Commune	Notes	Rançon	Auteur présumé
19 oct 2020	Atacora	Natitingou	Des inconnus armés ont enlevé et rançonné un civil dans le hameau peul de Moukokotammou, dans le quartier Chirimina de Natitingou.	Inconnue	Non identifié

Date	Département	Commune	Notes	Rançon	Auteur présumé
1er fév. 2022	Alibori	Ségbana	À Ségbana, un conseiller municipal et un riche éleveur de bétail de la communauté peule a été enlevé en février 2022 et une rançon de 7 millions de nairas a été demandée.	7 000 000 nairas (15 000 €)	Non identifié
2 sept. 22	Atacora	Tanguieta	Des membres présumés du JNIM ont enlevé une personne âgée de la communauté peule à Ndahonta. Les ravisseurs ont demandé une rançon de 10 millions de francs CFA.	10 000 000 CFA (15 260 €)	JNIM
1er mars 23	Alibori	Ségbana	En mars 2023, un changeur de devises haoussa a été victime d'un enlèvement et a été libéré après avoir vidé et remis sa caisse.	Inconnue	Non identifié
12 mai 23	Atacora	Boukoumbe	Un groupe armé non identifié a enlevé un berger à Boukoumbe. Les ravisseurs ont d'abord exigé 10 millions de francs CFA, puis ont ramené ce montant à 6 millions de francs CFA avant de libérer la victime.	6 000 000 CFA (9 156 €)	Non identifié
2 juin 23	Atacora	Cobli	Un groupe armé non identifié a enlevé un vieil homme peul à Tokibi. Il a été libéré quelques jours plus tard, le 6 juin, après avoir payé une rançon de 6 millions de francs CFA.	6 000 000 CFA (9 156 €)	Non identifié
21 juil 23	Atacora	Matéri	Un groupe armé non identifié a enlevé un riche éleveur peul près de Matéri. Les ravisseurs ont demandé au frère de la victime une rançon de 5 millions de francs CFA, qui n'a pas été versée.	5 000 000 CFA (7 630 €)	Non identifié
29 août 23	Atacora	Cobli	Un groupe armé non identifié a enlevé un peul à Cobly. Le groupe a demandé une rançon sans en préciser le montant.	Inconnue	Non identifié
11 oct 23	Atacora	Matéri	Un groupe armé non identifié a enlevé un éleveur peul dans le district de Samahoun de Tchahoun Cossi. Une rançon de 15 millions de francs CFA a été versée.	15 000 000 CFA (22 890 €)	Non identifié
19 oct 23	Alibori	Banikoara	À Keremou, un homme a été enlevé, puis libéré. L'homme aurait payé une rançon, d'un montant inconnu, pour obtenir sa libération.	Inconnue	JNIM/EI Sahel
3 nov. 23	Alibori	Ségbana	Un groupe armé non identifié a enlevé deux personnes à Guenelaga. Une rançon de 5 millions de francs CFA a été demandée pour chacune des victimes.	10 000 000 CFA (15 260 €)	Non identifié
16 nov. 23	Atacora	Cobli	Un groupe armé non identifié a enlevé un individu peul à son domicile à Tapoga. Une rançon de 300 000 CFA a été demandée pour sa libération.	300 000 CFA (458 €)	Non identifié
20 nov. 23	Atacora	Matéri	Un groupe armé non identifié a enlevé un éleveur à Nodi. Les ravisseurs ont contacté la famille et ont demandé une rançon de 4 millions de francs CFA.	4 000 000 CFA (6 104 €)	Non identifié

Source : Consortium Clingendael/ACLEDD ; auteurs

## Enlèvement contre rançon par des OEV présumées

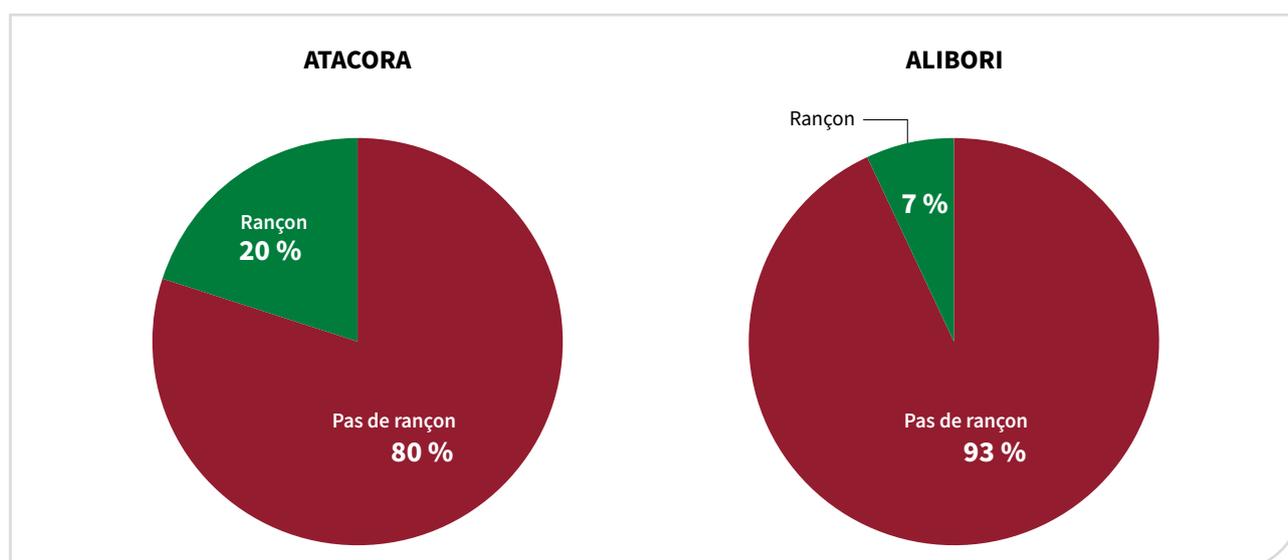
Dans seulement deux de 13 cas où une rançon aurait été demandée, les auteurs présumés ont été identifiés dans les rapports comme étant le JNIM ou l'EI Sahel<sup>142</sup>.

Dans l'un d'eux, une OEV présumée (très probablement le JNIM) a pris pour cible un riche éleveur et a demandé une rançon de 10 millions de francs CFA (15 260 €)<sup>143</sup>. Compte tenu du niveau de suspicion et de peur des communautés (qui ne prononcent même pas le mot « djihadiste » au cas où elles seraient entendues ou espionnées), il est extrêmement délicat de parler des rançons, qui équivalent au financement des groupes armés<sup>144</sup>.

Les enlèvements contre rançon sont généralement bien préparés étant donné qu'ils visent des personnes connues pour être riches, comme les éleveurs, une cible clé pour les OEV et les autres groupes armés. Ils sont probablement espionnés pendant plusieurs jours afin de connaître leurs habitudes et la négociation de la rançon se fait directement entre la famille de la victime et l'OEV<sup>145</sup>.

Dans l'ensemble, cependant, les rançons ne sont pas considérées comme le principal moteur de la majorité des enlèvements perpétrés par le JNIM et l'EI Sahel dans le nord du Bénin<sup>146</sup>. Cette situation reflète les tendances observées au Sahel, où, ces dernières années, les intérêts stratégiques (recrutement, intimidation, punition et collecte de renseignements) ont systématiquement supplanté la recherche du profit en tant que motivation principale de la plupart des enlèvements visant les populations locales (voir encadré 2)<sup>147</sup>.

Graphique 10 : Taux d'enlèvements dans le nord du Bénin impliquant une rançon.



Source : Consortium Clingendael/ACLED ; auteurs

### Encadré 2 : L'enlèvement comme source de financement des groupes armés au Sahel

Le secteur des enlèvements dans le Sahel a radicalement changé depuis le début de la crise sécuritaire dans le nord du Mali en 2012. Au cours de la première décennie des années 2000, des groupes affiliés à Al-Qaïda enlevaient et rançonnaient des Occidentaux dans tout le Sahel.

L'enlèvement contre rançon de ressortissants étrangers a rapporté des revenus importants aux groupes extrémistes opérant dans le nord du Mali et, dans une certaine mesure, a soutenu leur expansion dans la sous-région après 2012. Entre 2003 et 2012, près de 100 Occidentaux (principalement des touristes)<sup>148</sup> ont été enlevés au Sahel, générant un total de près de 90 millions de dollars de rançons, selon certaines estimations, seulement pour AQMI<sup>149</sup>. Les enlèvements contre rançon étaient donc extrêmement lucratifs et constituaient sans doute la principale source de financement des affiliés d'Al-Qaïda au Sahel à l'époque.

En 2017, le secteur des enlèvements a radicalement changé. La diminution du nombre de visiteurs étrangers a entraîné un changement de stratégie. Les habitants du Sahel sont devenus les cibles principales : 97 % des personnes enlevées au Mali depuis 2012 sont des locaux<sup>150</sup>. Les demandes de rançon sont beaucoup moins fréquemment signalées et lorsqu'elles ont lieu, leur valeur a considérablement diminué. Ainsi, les motivations financières semblent avoir cédé la place à d'autres objectifs stratégiques.

### Enlèvement contre rançon par des non-OEV

Depuis 2016, le Bénin a connu des vagues d'enlèvements contre rançon. Considérés comme le résultat d'une combinaison du banditisme depuis 2005 et d'un type de crime importé du Nigéria, les enlèvements criminels sont principalement un phénomène qui concerne la communauté des éleveurs au Bénin<sup>151</sup>.

Les cibles sont généralement issues de la communauté des éleveurs, souvent des familles aisées qui possèdent ou commercent le bétail. Sur les 19 cas d'enlèvement contre rançon signalés dans l'Atacora, l'Alibori et le Borgou, la victime était, dans 13 cas, un éleveur ou un commerçant de bétail, et/ou un membre de la communauté peule<sup>152</sup>. Dans certains cas, les incidents impliqueraient la coopération d'une personne de la famille<sup>153</sup>. Ces enlèvements sont parfois liés au vol de bétail, lorsque les agresseurs volent le bétail et prennent les éleveurs en otage, ce qui reflète les tendances observées dans d'autres régions du Sahel<sup>154</sup>.

Sur le plan géographique, un certain nombre d'enlèvements (31 depuis 2022), dont l'auteur ne serait pas lié aux OEV, ont été signalés dans le nord de l'Alibori, (notamment dans les communes ou villes frontalières avec le Niger) et dans le département de l'Atacora, dans les communes de Matéri et Tanguieta en particulier (les victimes étant retenues à la frontière togolaise dans les montagnes de Boukoubé)<sup>155</sup>. Toutefois, ces enlèvements contre rançon, dont on pense qu'ils sont perpétrés par des acteurs autres que le JNIM et l'EI Sahel, ont été largement concentrés plus au sud, principalement dans le département voisin du Borgou et, encore plus au sud, dans le département du Plateau<sup>156</sup>.

Jusqu'au milieu de l'année 2020, les enlèvements contre rançon étaient principalement considérés comme un phénomène intra-peul géré par la communauté<sup>157</sup>. Depuis, les incidents se sont multipliés et ont ciblé un plus grand nombre d'individus, tant au sein de la communauté peule qu'en dehors, notamment un fonctionnaire local<sup>158</sup>, un directeur d'école<sup>159</sup> et un homme d'affaires<sup>160</sup>.

Dans la seule commune de Ségbana, au moins 16 enlèvements contre rançon réussis ont été enregistrés entre 2020 et 2023<sup>161</sup>. Les rançons demandées s'élevaient entre 300 000 et 20 millions de francs CFA (457 à 30 490 euros), les négociations permettant souvent de réduire la somme réellement versée<sup>162</sup>. En raison de l'augmentation du nombre de cas et du montant élevé des rançons, le problème a commencé à être médiatisé et à être pris au sérieux par les autorités<sup>163</sup>.

L'augmentation du nombre d'enlèvements contre rançon s'étant produite parallèlement à l'expansion des groupes extrémistes violents au Bénin, beaucoup se sont naturellement inquiétés du fait que les deux phénomènes puissent être liés et que les enlèvements puissent financer les unités du JNIM et de l'EI Sahel opérant au Bénin<sup>164</sup>. Toutefois, les sources ont fait état d'un certain nombre d'indicateurs qui, lorsqu'ils sont analysés ensemble, suggèrent un phénomène légèrement distinct, perpétré par différents acteurs.

Le premier indicateur est la chronologie : les enlèvements, principalement au sein de la communauté peule, étaient monnaie courante au Bénin bien avant l'arrivée des OEV. Et si l'arrivée des OEV a probablement perturbé les dynamiques criminelles existantes, il est peu probable qu'elle ait mis un terme aux enlèvements dits criminels. Le deuxième indicateur réside dans la différence géographique : le JNIM et l'EI Sahel, établis au Burkina Faso et au Niger, opèrent principalement dans le nord des deux régions les plus septentrionales du Bénin (Atacora et Alibori). Une autre série d'acteurs, notamment des bandits et des OEV basés au Nigéria, ont tendance à opérer plus au sud, le long de la frontière avec le Nigéria.

Troisièmement, il existe des différences notables dans le modus operandi. Les enlèvements contre rançon signalés, perpétrés par des auteurs non identifiés, sont généralement le fait de groupes à moto. La plupart

des victimes sont conduites vers le Nigéria, traversant des forêts et des cours d'eau et empruntant des pistes peu fréquentées. Les ravisseurs laissent un numéro de téléphone nigérian que la famille de la victime peut appeler pour prendre contact et négocier la rançon<sup>165</sup>.

Une fois les fonds collectés par la famille, ils conviennent d'un point de rencontre, souvent au Nigéria ou dans les zones frontalières, le parc national de Kainji étant un point névralgique pour garder les otages et négocier leur libération<sup>166</sup>. Le montant de la rançon est souvent négocié en naira, la monnaie nigériane. Comme l'explique un dirigeant local de Ségbana :

Lorsqu'ils enlèvent leurs victimes, ils les emmènent dans la brousse au Nigéria et demandent à leur famille de leur apporter l'argent. La famille sait qui appeler pour obtenir l'argent. Elle se réunit ou vend ses bœufs pour réunir l'argent, puis va payer les ravisseurs. Les ravisseurs lui indiquent où laisser l'argent et, le soir venu, ils se donnent rendez-vous. Ils se cachent à un endroit où ils peuvent voir la personne, mais où cette dernière ne les voit pas. Une fois l'argent déposé, ils disent à la personne qui a apporté l'argent de faire demi-tour ou de se rendre quelque part pour retrouver son proche kidnappé<sup>167</sup>.

Tous ces éléments vont dans le sens d'un phénomène distinct des enlèvements perpétrés par les unités du JNIM et de l'EI Sahel opérant aux frontières du Niger et du Burkina Faso, indiquant plutôt un lien plus fort avec des acteurs au Nigéria.

Les alliances potentielles entre les éléments extrémistes du Sahel et les groupes armés non étatiques du Nigéria (qu'il s'agisse de groupes de bandits ou d'OEV) sont un sujet de préoccupation depuis plus d'une décennie. Il a été suggéré que l'un des moteurs potentiels de l'expansion du JNIM dans le nord du Bénin était la volonté du groupe de créer un corridor entre le Sahel et le Nigéria<sup>168</sup>. Les enlèvements qui auraient été perpétrés par des acteurs basés au Nigéria dans des zones sous l'influence du JNIM ont encore alimenté ces inquiétudes.

Suite à l'expansion géographique des OEV basées au Nigéria et au Sahel, les zones d'opération des OEV se rapprochent de plus en plus. Les OEV basées au Nigéria s'étendent au nord-ouest du Nigéria depuis 2013 et, plus récemment, des « incursions de membres [de groupes extrémistes violents du nord-ouest du Nigéria] dans des villages des départements de l'Alibori et du Borgou pour s'approvisionner, prier et prêcher à la population » ont également été documentées<sup>169</sup>.

En novembre 2021, un représentant de l'État du Niger (au Nigéria) a affirmé que la Province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (PEIAO) tentait d'établir un « califat » autour du parc national de Kainji (où, comme nous l'avons mentionné, les ravisseurs sont connus pour garder leurs otages)<sup>170</sup>. Au début de l'année 2022, le gouvernement fédéral du Nigéria a ordonné une opération militaire de grande envergure visant à chasser du parc national les éléments soupçonnés d'appartenir à la PEIAO<sup>171</sup>. En octobre 2022, l'armée nigériane a repoussé un raid sur une base militaire où étaient retenus en captivité un certain nombre de hauts responsables des OEV, dans la ville de New Bussa, dans l'État du Niger, à la périphérie du parc national de Kainji<sup>172</sup>.

On ne sait pas exactement quels acteurs sont principalement à l'origine de l'incidence croissante des enlèvements contre rançon dans le nord du Bénin, bien que les données existantes suggèrent qu'ils sont basés au Nigéria. En outre, les alliances potentielles entre les différents groupes armés non étatiques et les acteurs criminels opérant dans le nord du Bénin et le nord-ouest du Nigéria doivent faire l'objet d'études plus approfondies.

## Conclusion et recommandations

Depuis 2021, le JNIM et, dans une moindre mesure, l'EI Sahel, ont renforcé leurs opérations et leur présence dans le nord du Bénin<sup>173</sup>. Les civils ont été victimes de la violence croissante des extrémistes. L'une des facettes de cette augmentation de la violence a été la hausse des enlèvements signalés depuis 2019, passant d'un seul incident enregistré à 75 en 2023, dont 69 % au cours de cette période seraient le fait du JNIM ou de l'EI Sahel.

Cette augmentation des enlèvements cause de grandes souffrances aux victimes et à leurs familles. En outre, étant donné que les OEV au Bénin utilisent les enlèvements pour augmenter le nombre de leurs recrues, recueillir des renseignements et punir les personnes n'ayant pas respecté des promesses faites aux groupes, cela a également des répercussions importantes sur la société dans son ensemble, car il s'agit bien d'un renforcement de la force et de l'influence des groupes extrémistes.

Sur la base des résultats de cette étude et de la littérature existante sur l'expansion des OEV en Afrique de l'Ouest côtière, les liens entre les acteurs armés et les économies illicites, et l'utilisation de l'enlèvement comme outil de gouvernance, nous présentons les recommandations politiques suivantes :

- **Élaborer un programme de protection efficace pour les défecteurs.** Un grand nombre des cibles des enlèvements perpétrés par les OEV sont des personnes qui ont fait défection. Outre l'impératif moral de préserver la vie, les défecteurs sont une source essentielle d'informations et il est donc crucial de les protéger contre les représailles afin de continuer à recueillir des renseignements. En outre, des garanties de protection plus solides (ainsi qu'un programme d'amnistie complet tel que recommandé ci-dessous) sont susceptibles d'encourager un plus grand nombre de personnes à faire défection. Les autorités de l'État doivent veiller à ce que les défecteurs ne soient pas exposés à un risque accru de représailles de la part des OEV en libérant d'anciens membres (présumés) de groupes extrémistes armés sans mesures adéquates d'atténuation des risques et de protection, afin qu'ils soient suivis et utilisés comme appâts dans le but de cibler d'autres éléments d'OEV.
- **Étudier les programmes d'amnistie pour les personnes qui ont rejoint les OEV.** L'enlèvement en vue d'un recrutement forcé est l'un des mécanismes utilisés par les OEV pour grossir leurs rangs. Les victimes qui cherchent à faire défection risquent non seulement d'être punies par les OEV, mais aussi d'être ciblées par les autorités de l'État (souvent envoyées devant la Cour de répression des infractions économiques et des crimes de terrorisme), qui n'examinent que très peu leur situation particulière. Sous l'ancien Président, Mohamed Bazoum, les autorités nigériennes ont reconnu la nécessité de nouer un dialogue avec les extrémistes violents et ont mis en place un programme encourageant les militants à faire défection et visant à prévenir la radicalisation<sup>174</sup>. Le gouvernement béninois devrait adopter une approche similaire et faire du dialogue un élément important de sa stratégie de lutte contre le terrorisme. Tout programme de démobilisation, de déradicalisation et de réintégration devrait inclure une formation professionnelle ou d'autres voies d'accès à un emploi rémunéré.
- **Améliorer les infrastructures locales afin de renforcer la résilience des communautés aux enlèvements et autres formes de violence.** La couverture du réseau téléphonique dans le nord du Bénin, en particulier dans les zones sujettes aux enlèvements, doit être renforcée. Cela faciliterait la communication et permettrait aux habitants de la région d'alerter rapidement les proches des personnes kidnappées et les autorités en cas d'enlèvement. En outre, il est primordial d'investir davantage dans le développement de l'infrastructure routière, en particulier des routes rurales. Le mauvais état des routes exacerbe les risques sécuritaires, obligeant les gens à conduire plus lentement, ce qui les rend plus vulnérables aux attaques. L'amélioration des routes permettrait également aux FAB d'intervenir plus rapidement et plus efficacement lorsque des cas d'enlèvement sont signalés.
- **Intégrer les cas d'enlèvement dans les mécanismes de collecte de données de la CEDEAO et au niveau national pour comprendre l'activité des OEV.** L'expérience du Burkina Faso souligne la corrélation entre les enlèvements et l'implantation de groupes extrémistes violents dans de nouvelles régions. Alors qu'ils cherchent à s'implanter, les enlèvements se multiplient dans le cadre d'une stratégie plus large d'intimidation et de collecte de renseignements. Une fois leur influence consolidée dans une région donnée, les enlèvements sont moins utiles et les cas diminuent. Ainsi, la récurrence des enlèvements peut servir de baromètre pour jauger l'enracinement des OEV dans une région donnée. Dans la mesure du possible, les bases de données ECOWARN devraient inclure des données sur les rançons et être ventilées par genre.
- **Reconstruire les structures de coopération internationale avec les pays voisins.** En 2022, les gouvernements du Bénin et du Niger ont signé un accord de coopération militaire, qui prévoit notamment un cadre pour l'échange de renseignements. Cependant, à la suite du coup d'État au Niger en juillet 2023,

et en réponse à l'antagonisme perçu de la part du gouvernement du président Talon, la junte militaire au Niger a déclaré l'accord nul et non avenu. Compte tenu de la géographie, des mouvements transfrontaliers des acteurs du conflit et des divers facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine de la propagation de l'extrémisme violent dans le nord du Bénin, le gouvernement devrait immédiatement chercher à résoudre l'impasse diplomatique et rétablir la collaboration militaire dans la lutte contre les OEV et, par extension, contre leur capacité à commettre des enlèvements. Outre les actions ciblées contre les OEV, le Bénin et le Nigéria doivent coopérer davantage pour renforcer les capacités policières et militaires afin d'identifier, de suivre, d'entraver et d'arrêter les opérations d'enlèvement transfrontalières et leurs auteurs.

## Notes

- 1 Dans le cadre de ce rapport, le « nord du Bénin » fait référence aux deux départements les plus septentrionaux de l'Atacora et de l'Alibori.
- 2 Les données sur les enlèvements utilisées dans le présent rapport proviennent d'une base de données consolidée par les auteurs. Cette base de données est principalement constituée de données fournies par le Consortium Clingendael et par le projet ACLED (*Armed Conflict Location and Event Data*), complétées par des données primaires collectées par les auteurs. Voir la section sur la méthodologie pour plus de détails.
- 3 Au total, 20 incidents ont été enregistrés. Toutefois, cela ne comprend que les enlèvements de nature politique, les enlèvements impliquant des acteurs purement criminels n'y sont pas comptabilisés. Voir la section sur la méthodologie pour plus de détails.
- 4 Bénin : les deux touristes français ont été enlevés, leur guide assassiné, France24, 5 mai 2019, <https://www.france24.com/fr/20190505-benin-deux-touristes-francais-enlevés-guide-tue>.
- 5 Lucia Bird et Lyes Tagziria, *Organized crime and instability dynamics: Mapping illicit hubs in West Africa*, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africa-illicit-hub-mapping/>.
- 6 GI-TOC, *Resilience to illicit economies and instability – Community dialogue*, Natitingou, octobre 2023. Les économies illicites peuvent être définies comme « tous les marchés où il y a illégalité, que ce soit au niveau de l'approvisionnement ou de la production, du transport, de la vente ou du détournement de marchandises des circuits légaux vers des circuits illégaux » (voir, par exemple, Lucia Bird et Lyes Tagziria, *Organized crime and instability dynamics: Mapping illicit hubs in West Africa*, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africa-illicit-hub-mapping/>). Si l'enlèvement contre rançon est un marché clairement criminel, lorsqu'il n'y a pas de rançon (comme c'est le cas dans la plupart des enlèvements faisant l'objet de ce rapport), il n'y a pas de transfert de valeur. Néanmoins, aux fins du présent rapport, les enlèvements sont analysés en tant qu'économie illicite, tout en reconnaissant que les incitations financières ne sont pas toujours pertinentes.
- 7 Six événements ont été ajoutés à la base de données par la GI-TOC.
- 8 En outre, si des décès ou des blessures graves sont signalés lors de l'enlèvement ou de la disparition forcée, l'événement est plutôt enregistré comme une « attaque ». Par conséquent, le nombre d'« enlèvements/disparitions forcées » figurant dans la base de données de l'ACLED est inférieur au nombre total d'enlèvements. Pour tenir compte de cet écart, la GI-TOC a ajouté une variable « enlèvement » supplémentaire à la base de données consolidée, qui code tous les incidents selon qu'ils sont liés ou non à un enlèvement sur la base du « type de sous-événement » de l'ACLED et des notes relatives à l'incident. ACLED Codebook en italique, disponible à l'adresse suivante : <https://acleddata.com/knowledge-base/codebook/>.
- 9 Lorsque la raison motivant l'événement n'est pas claire, l'inclusion de l'événement est déterminée par la probabilité. En d'autres termes, les événements qui pourraient être politiques (qu'il s'agisse d'OEV ou de groupes armés communaux/ethniques), mais qui ne sont probablement pas criminels, sont inclus dans la base de données de l'ACLED. Échange d'e-mails avec un chercheur de l'ACLED, juillet 2023.
- 10 Dans de nombreux cas, l'ACLED code « groupe armé non identifié » (code « inter » 3, milice politique) comme responsable d'enlèvements ou d'autres types de violence lorsque l'organisation a de bonnes raisons de penser que le groupe armé est une milice politique, mais qu'elle ne dispose pas de détails clairs sur l'identité de l'acteur. Par exemple, les raisons pour lesquelles une attaque est susceptible d'avoir été menée par le JNIM sont nombreuses (par exemple, d'autres attaques commises à proximité, et confirmées avoir été commises par le JNIM), mais il pourrait également s'agir, par exemple, d'une milice composée principalement d'individus peuls non affiliés au JNIM ni à l'EI Sahel. Dans ces cas, l'acteur est codé comme « groupe armé non identifié » pour refléter ce manque de certitude.
- 11 Voir par exemple : International Crisis Group, Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad, Africa Report n°254, 12 octobre 2017, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/burkina-faso/254-social-roots-jihadist-violence-burkina-faso-north> ; et Marc-Antoine Pérouse de Montclos, *Rethinking the response to jihadist groups across the Sahel*, Africa Programme Research Paper, Chatham House, mars 2021, <https://www.chathamhouse.org/2021/03/rethinking-response-jihadist-groups-across-sahel>.
- 12 Tweet de l'analyste de données José Luengo-Cabrera (@J\_LuengoCabrera), 14 décembre 2023, [https://twitter.com/J\\_LuengoCabrera/status/1735366710817927220](https://twitter.com/J_LuengoCabrera/status/1735366710817927220).
- 13 La crise au Burkina Faso continue son engrenage, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 29 août 2023, <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-crise-au-burkina-faso-continue-son-engrenage/>.
- 14 Le risque de débordement de l'extrémisme violent dans les États côtiers a été bien documenté au cours des années précédentes. Voir par exemple, International Crisis Group, *The Risk of Jihadist Contagion in West Africa*, Africa Briefing n°149, 20 décembre 2019, <https://icg-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/2023-05/b149-jihadi-west-africa.pdf>.
- 15 *Ivory Coast: 16 dead in Grand Bassam beach resort attack*, BBC News, 14 mars 2016, <https://www.bbc.co.uk/news/world-africa-35798502>.
- 16 Voir ACLED, [www.acleddata.com](http://www.acleddata.com).
- 17 Togo: Attaque terroriste à Kpendjal, TogoWeb, 10 novembre 2021, <https://togoweb.net/urgent-togo-attaque-terroriste-a-kpendjal/>.
- 18 International Crisis Group, Empêcher les jihadistes de pénétrer dans le nord de la Côte d'Ivoire, Africa Briefing n°192, 11 août 2023, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/cote-divoire/b192-keeping-jihadists-out-northern-cote-divoire>.
- 19 Bien qu'aucune attaque directe par des extrémistes violents n'ait été signalée au Ghana, trois incidents impliquant des militants extrémistes présumés ont été enregistrés en 2022 et 2023, y compris des arrestations et le signalement de leur présence.
- 20 Données du Consortium Clingendael/ACLED.
- 21 Pour une analyse plus détaillée des moteurs de la violence communautaire dans le nord du Bénin, voir Kars de Bruijne,

- Laws of attraction: Northern Benin and risk of violent extremist spillover*, Clingendael Institute, juin 2021, <https://www.clingendael.org/sites/default/files/2021-07/laws-of-attraction.pdf>.
- 22 Ibid.
  - 23 Données du Consortium Clingendael/ACLEd.
  - 24 Kars de Bruijne, *Conflict in the Penta-Border Area: Benin's Northern Jihad from the perspective of its neighbours*, Clingendael, décembre 2022, <https://www.clingendael.org/sites/default/files/2022-12/conflict-in-the-penta-border-area-1.pdf>.
  - 25 En juin 2023, par exemple, un groupe de huit jeunes a révélé avoir rejoint une OEV (non précisée) dans le village de Zambara, dans la commune de Kalalé du Borgou. Ils ont déclaré avoir suivi une formation de plusieurs semaines et s'être vu offrir 400 000 CFA (612 euros) par mois.
  - 26 ELVA, *An assessment of the experiences and vulnerabilities of pastoralists and at-risk groups in the Atakora department of Benin*, janvier 2023, <https://elva.org/wp-content/uploads/Analytical-Report-EN-At-Risk-Groups-in-Atakora-Elva-31-January-2023.pdf>.
  - 27 Kars de Bruijne, *Conflict in the Penta-Border Area: Benin's Northern Jihad from the perspective of its neighbours*, Clingendael, décembre 2022, <https://www.clingendael.org/sites/default/files/2022-12/conflict-in-the-penta-border-area-1.pdf>.
  - 28 Aimé Akéké, *Terrorisme au Bénin : l'Etat islamique revendique une attaque*, Banouto, 18 septembre 2022, <https://www.banouto.bj/article/securite-humaine/20220918-terrorisme-au-benin-letat-islamique-revendique-une-attaque>.
  - 29 OECD/SWAC, *Géographie des conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Paris, Éditions de l'OCDE, 2020.
  - 30 International Crisis Group, *Contenir l'insurrection jihadiste dans le parc du W en Afrique de l'Ouest*, Africa Report N°310, 26 janvier 2023, <https://www.crisisgroup.org/fr/afrique/sahel/burkina-faso-niger-benin/310-containing-militancy-west-africas-park-w>.
  - 31 Eleanor Beevor et al, *Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin*, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/06/National-Parks.pdf>.
  - 32 Ibid.
  - 33 Lucia Bird et Lyes Tagziria, *Organized crime and instability dynamics: Mapping illicit hubs in West Africa*, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africa-illicit-hub-mapping/>.
  - 34 Eleanor Beevor et al, *Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin*, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/06/National-Parks.pdf>.
  - 35 Kars de Bruijne, *Despite military progress, it's not going well in northern Benin*, Clingendael, novembre 2023, <https://www.clingendael.org/publication/despite-military-progress-its-not-going-well-northern-benin>.
  - 36 Eleanor Beevor et al, *Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin*, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/06/National-Parks.pdf>.
  - 37 Données du Consortium Clingendael/ACLEd. Voir l'encadré 1 « Les OEV et les économies illicites », pour plus de détails sur la relation et la dynamique de la violence entre les OEV et les braconniers dans le nord du Bénin.
  - 38 Données du Consortium Clingendael/ACLEd.
  - 39 Ibid.
  - 40 Toutefois, des rapports font état d'une présence du JNIM dans le pays dès 2018, l'OEV ayant cherché à s'implanter par le biais de missions de reconnaissance, d'alliances stratégiques avec les communautés, de collecte de renseignements, etc.
  - 41 Jeannine Ella A Abatan et William Assanvo, *Links between violent extremism and illicit activities in Benin*, ISS, juin 2023, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Eng-WAR-42.pdf>.
  - 42 Heni Nsaiba, Eleanor Beevor et Flore Berger, *Non-state armed groups and illicit economies in West Africa, Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, ACLED-GI-TOC, octobre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/> ; en juillet 2022, des membres présumés du JNIM ont toutefois tué dix éleveurs dans un village près de Matéri, car ils auraient refusé de rejoindre leurs rangs : ACLED.
  - 43 Entretien téléphonique avec ELVA, juin 2023.
  - 44 Données du Consortium Clingendael/ACLEd.
  - 45 Ibid.
  - 46 Ibid.
  - 47 Le nord du Bénin touché par deux nouvelles attaques meurtrières en deux jours, *Le Monde*, 4 mai 2023, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/05/04/le-nord-du-benin-touche-par-deux-nouvelles-attaques-meurtrières-en-deux-jours\\_6172074\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/05/04/le-nord-du-benin-touche-par-deux-nouvelles-attaques-meurtrières-en-deux-jours_6172074_3212.html).
  - 48 Dans l'Alibori, où l'EI Sahel est également présent, l'augmentation de la violence exercée par le JNIM contre les civils pourrait être le résultat de la concurrence. Compte tenu de la nature contestée du contrôle exercé par les OEV dans cette région, les dirigeants du JNIM peuvent craindre une collaboration des civils avec l'EI Sahel, ce qui se traduirait par des niveaux de violence plus élevés. En outre, la pression militaire continue exercée sur les OEV dans le nord du Bénin peut également jouer un rôle important, car les membres du JNIM et de l'EI Sahel peuvent cibler les civils qu'ils soupçonnent de se ranger du côté de l'État.
  - 49 Lucia Bird et Lyes Tagziria, *Organized crime and instability dynamics: Mapping illicit hubs in West Africa*, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africa-illicit-hub-mapping/>.
  - 50 Flore Berger, *La menace silencieuse : Les enlèvements au Burkina Faso*, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/03/Flore-Berger-La-menace-silencieuse-Les-enle%CC%80vements-au-Burkina-Faso-GI-TOC-Mars-2023.pdf>.
  - 51 Français disparus au Bénin : selon des sources sécuritaires, « la thèse d'un enlèvement se précise », *Le Monde*, 9 mai 2019, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/09/francais-disparus-au-benin-selon-des-sources-securitaires-la-these-d-un-enlevement-se-precise\\_5459939\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/09/francais-disparus-au-benin-selon-des-sources-securitaires-la-these-d-un-enlevement-se-precise_5459939_3212.html).
  - 52 *Islamist group says holding Romanian hostage seized in Burkina*, Reuters, mai 2015, <https://www.reuters.com/article/idUSKBN0041GF/>.
  - 53 Bénin : les deux touristes français enlevés ont été libérés, deux militaires français tués pendant l'opération, France

- Info, 10 mai 2019, [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/benin/benin-les-deux-touristes-francais-enleves-ont-ete-liberes-deux-militaires-francais-tues-pendant-l-operation\\_3437181.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/benin/benin-les-deux-touristes-francais-enleves-ont-ete-liberes-deux-militaires-francais-tues-pendant-l-operation_3437181.html).
- 54 *Romanian hostage seized in Burkina Faso mine released after eight years*, Reuters, 9 août 2023, <https://www.reuters.com/world/europe/romanian-hostage-seized-burkina-faso-mine-released-after-eight-years-2023-08-09/>.
- 55 Entretien téléphonique avec un militaire français présent dans la région à l'époque, août 2023.
- 56 Ibid.
- 57 Flore Berger et Anicet Zran, Nord-est de la Côte d'Ivoire : Entre économie illicite et extrémisme violent, GI-TOC, septembre 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/09/Flore-Berger-Anicet-Zran-Nord-est-de-la-Co%CC%82te-divoire-entre-e%CC%81conomie-illicite-et-extre%CC%81misme-violent-GI-TOC-Septembre-2023.pdf>.
- 58 Données du Consortium Clingendael/ACLED.
- 59 Ibid.
- 60 Eleanor Beevor et al, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/06/National-Parks.pdf>.
- 61 Flore Berger et Anicet Zran, Nord-est de la Côte d'Ivoire : Entre économie illicite et extrémisme violent, GI-TOC, septembre 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/09/Flore-Berger-Anicet-Zran-Nord-est-de-la-Co%CC%82te-divoire-entre-e%CC%81conomie-illicite-et-extre%CC%81misme-violent-GI-TOC-Septembre-2023.pdf>.
- 62 Compte tenu de la volatilité de la situation sécuritaire et du fait qu'il n'est pas toujours possible de distinguer les différents groupes, le terme OEV est utilisé pour décrire les tendances et les événements généraux, et les noms spécifiques des groupes sont utilisés lorsque l'auteur d'un incident particulier a été confirmé. Comme précédemment indiqué dans le rapport, si le JNIM est le principal acteur extrémiste opérant dans l'Atacora, la situation dans l'Alibori est moins claire, puisque l'EI Sahel y opère également, bien qu'à un degré moindre.
- 63 Avec ce type d'enlèvement, n'importe qui peut généralement être visé, peu importe son identité ou son rôle dans la société. Néanmoins, les activités des OEV dans le nord du Bénin sont souvent très sensibles à la composition ethnique des communautés locales, à la fois en termes de campagne et de recrutement. Kars de Bruijne, *Despite military progress, it's not going well in northern Benin*, Clingendael, novembre 2023, <https://www.clingendael.org/publication/despite-military-progress-its-not-going-well-northern-benin>.
- 64 L'enlèvement est un exemple de tactique utilisée dans l'une des cinq stratégies du terrorisme définies par Andrew Kydd et Barbara Walter, à savoir l'intimidation. Voir Andrew H. Kydd et Barbara F. Walter, *The strategies of terrorism*, *International Security*, 31(1), 49-80.
- 65 Alors que le premier incident violent sur le territoire béninois lié aux OEV a eu lieu en mai 2019, des preuves suggèrent l'intérêt et l'activité du JNIM dans le pays au cours des années précédentes également. Parmi les exemples, on peut citer une vidéo datant de 2018 dans laquelle les dirigeants du JNIM appellent les membres de la communauté peule à « mener le djihad » au Bénin (entre autres pays), ainsi que des rapports selon lesquels des militants maliens ont effectué des missions de reconnaissance dans le parc du W au Bénin dès 2014. International Crisis Group, *The Risk of Jihadist Contagion in West Africa*, Africa Briefing n°149, 20 décembre 2019, <https://icg-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/2023-05/b149-jihadi-west-africa.pdf>.
- 66 Données du Consortium Clingendael/ACLED.
- 67 La présence de l'EI Sahel au Bénin est beaucoup moins consolidée que celle du JNIM et n'est pas encore ancrée dans le pays.
- 68 Henri Nsaiba, Eleanor Beevor et Flore Berger, *Non-state armed groups and illicit economies in West Africa, Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, ACLED-GI-TOC, octobre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.
- 69 Voir Stathis Kalyvas, *Wanton and senseless? the logic of massacres in Algeria*, *Rationality and Society*, 11 (3), 243-85 ; et Stathis Kalyvas, *The logic of terrorism in civil war*, *Journal of Ethics*, 8 (1), 98-137.
- 70 Flore Berger, La menace silencieuse : Les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/03/Flore-Berger-La-menace-silencieuse-Les-enle%CC%80vements-au-Burkina-Faso-GI-TOC-Mars-2023.pdf>.
- 71 Données de l'ACLED, citées dans Flore Berger, La menace silencieuse : Les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/03/Flore-Berger-La-menace-silencieuse-Les-enle%CC%80vements-au-Burkina-Faso-GI-TOC-Mars-2023.pdf>.
- 72 Entretien téléphonique avec des experts de l'ACLED, juin 2023.
- 73 Entretien avec des chefs de communautés, Tanguieta et Matéri, juin 2023.
- 74 Entretien avec un leader communautaire, Matéri, juin 2023.
- 75 GI-TOC, *Resilience to illicit economies and instability – Community dialogue*, Natitingou, octobre 2023.
- 76 Entretien avec des représentants de la sécurité, Atacora, juin 2023.
- 77 Entretien téléphonique avec une ONG soutenant les communautés confrontées aux menaces des OEV dans l'Atacora et l'Alibori, 28 juin 2023.
- 78 Les citoyens locaux qui ont rencontré des éléments d'OEV dans leurs villages rapportent que ces derniers parlaient des langues locales, notamment le bariba, le dendi et le zarma, par exemple. Plusieurs participants à un dialogue communautaire dans l'Atacora ont déclaré connaître personnellement des résidents qui ont rejoint des OEV ou qui les aident de diverses manières. GI-TOC, *Resilience to illicit economies and instability – Community dialogue*, Natitingou, octobre 2023.
- 79 Outre les chasseurs qui font partie d'associations de chasseurs professionnels et qui sont généralement très respectés par la société, les braconniers – souvent socialement marginalisés – peuvent également être pris pour cible. Entretien avec des chefs communautaires, Atacora et Alibori, juin 2023.
- 80 Groupe de discussion avec des communautés de la commune de Tanguieta, octobre 2023.
- 81 Entretien avec des parties prenantes dans la région de l'Atacora, y compris des familles de jeunes hommes « disparus », juin 2023.

- 82 Des communautés de l'Atacora et de l'Alibori ont fait état d'OEV offrant jusqu'à 100 000 CFA, une moto ou un téléphone.
- 83 Entretien avec une autorité locale, Matéri, juin 2023, et entretien téléphonique avec un chercheur sur l'extrémisme violent dans le nord du Bénin, juin 2023.
- 84 Groupe de discussion avec les communautés de l'Atacora et de l'Alibori, juin 2023.
- 85 GI-TOC, Dialogue sur la résilience communautaire face à l'extrémisme violent et les économies illicites, Natitingou, octobre 2023 ; entretien téléphonique avec une ONG soutenant les communautés confrontées aux menaces des OEV dans l'Atacora et l'Alibori, 28 juin 2023.
- 86 Entretien avec les autorités locales, Matéri et Tanguiéta, juin 2023.
- 87 Flore Berger, La menace silencieuse : Les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/03/Flore-Berger-La-menace-silencieuse-Les-enle%CC%80vements-au-Burkina-Faso-GI-TOC-Mars-2023.pdf>.
- 88 Les données recueillies par l'ACLED et les recherches menées par la GI-TOC au Burkina Faso montrent clairement que les JNIM opèrent de cette manière. Cependant, en raison du manque de données fiables, on ne sait pas si l'EI Sahel, dont la présence dans le nord du Bénin est beaucoup moins consolidée et à qui l'on attribue beaucoup moins d'enlèvements, suit la même stratégie.
- 89 Heni Nsaiba, Eleanor Beevor et Flore Berger, *Non-state armed groups and illicit economies in West Africa, Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, ACLED-GI-TOC, octobre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.
- 90 Flore Berger, La menace silencieuse : Les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/03/Flore-Berger-La-menace-silencieuse-Les-enle%CC%80vements-au-Burkina-Faso-GI-TOC-Mars-2023.pdf>.
- 91 Il ne s'agit pas d'un recrutement idéologique, qui s'apparente à un lavage de cerveau, mais plutôt d'une obéissance aux ordres par peur de la sanction. Dans le cas des braconniers enlevés à Karimama en mars 2023, les agresseurs les ont contraints à collaborer avec eux en les menaçant de violences en cas de désobéissance.
- 92 RFI, Bénin : que sait-on de l'attaque de Loumbou-Loumbou?, 24 septembre 2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220924-b%C3%A9nin-que-sait-on-de-l-attaque-de-loumbou-loumbou>.
- 93 Entretien téléphonique avec plusieurs sources internationales et locales ayant suivi de près cette affaire, juin 2023.
- 94 Discussion avec un expert sur la sécurité au Bénin, novembre 2023.
- 95 Entretien avec une autorité locale, Matéri, juin 2023.
- 96 Données du consortium Clingendael/ACLED.
- 97 Ibid.
- 98 Stathis N. Kalyvas (2018), *Jihadi rebels in civil war, Daedalus, 147 (1), Ending Civil Wars: Constraints & Possibilities*, pp. 36-47. Pour de plus amples informations sur l'utilisation de tactiques terroristes dans le contexte de la guerre civile, voir Virginia Page Fortna (2015), *Do terrorists win? Rebels' use of terrorism and civil war outcomes, International Organization*, vol. 69, n° 3.
- 99 Reed M. Wood, *Rebel capability and strategic violence against civilians, Journal of Peace Research*, 47 (5), 601-614.
- 100 Jeannine Ella A Abatan et William Assanvo, *Links between violent extremism and illicit activities in Benin*, ISS, juin 2023, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Eng-WAR-42.pdf>.
- 101 Tweet de « Larmes des pauvres » (@ocisse691), 4 août 2022, <https://twitter.com/ocisse691/status/1555230809057103873>.
- 102 Données du consortium Clingendael/ACLED.
- 103 Entretien avec des parties prenantes, Atacora et Alibori, juin 2023.
- 104 Données du consortium Clingendael/ACLED.
- 105 Ibid.
- 106 Pour une analyse plus approfondie de ce risque au Bénin et au Togo, voir Jeannine Ella Abatan, *Civilian-state security cooperation in Benin and Togo: a double-edged sword*, ISS Today, 12 juin 2023, <https://issafrica.org/iss-today/civilian-state-security-cooperation-in-benin-and-togo-a-double-edged-sword>.
- 107 Entretien avec des chefs d'entreprise et des commerçants, dont certains ont fait défection, dans l'Atacora et l'Alibori, juin 2023.
- 108 Jeannine Ella A Abatan et William Assanvo, *Links between violent extremism and illicit activities in Benin*, ISS, juin 2023, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Eng-WAR-42.pdf>.
- 109 Entretien avec une source de sécurité, Karimama, juin 2023.
- 110 Jeannine Ella A Abatan et William Assanvo, *Links between violent extremism and illicit activities in Benin*, ISS, juin 2023, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Eng-WAR-42.pdf>.
- 111 Dans de nombreux autres cas, les OEV se contentent de tuer la victime, mais l'enlèvement peut être utilisé comme une forme de punition distincte du simple meurtre sur place, ou à des fins stratégiques, par exemple si la victime possède des informations qu'elles souhaitent obtenir (ce qui souligne les chevauchements entre les différents types d'enlèvement).
- 112 Entretien avec des autorités administratives locales et des autorités traditionnelles, Atacora et Alibori, juin 2023.
- 113 Données du consortium Clingendael/ACLED.
- 114 Jeannine Ella A Abatan et William Assanvo, *Links between violent extremism and illicit activities in Benin*, ISS, juin 2023, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Eng-WAR-42.pdf>.
- 115 GI-TOC, *Resilience to illicit economies and instability-Community dialogue*, Natitingou, octobre 2023. Voir également Eleanor Beevor et al, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/06/National-Parks.pdf> ; Jeannine Ella A Abatan et William Assanvo, *Links between violent extremism and illicit activities in Benin*, ISS, juin 2023, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Eng-WAR-42.pdf>.
- 116 Aziz Mossi et Emmanuel N'koué Sambieni, *Contested forests: armed conflicts and illicit economies in West African forest areas. Case study of Benin's Park W*, LASDEL-GI-TOC, étude de cas non publiée, août 2022 ; Eleanor Beevor et al, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger

- et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/06/National-Parks.pdf>.
- 117 Jeannine Ella A Abatan et William Assanvo, *Links between violent extremism and illicit activities in Benin*, ISS, juin 2023, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Eng-WAR-42.pdf>.
- 118 Lucia Bird et Lyes Tagziria, *Organized crime and instability dynamics: Mapping illicit hubs in West Africa*, GI-TOC, septembre 2022, <https://wea.globalinitiative.net/illicit-hub-mapping/fr/map>.
- 119 Ibid.
- 120 Jeannine Ella A Abatan et William Assanvo, *Links between violent extremism and illicit activities in Benin*, ISS, juin 2023, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Eng-WAR-42.pdf>.
- 121 Entretien avec un membre de la communauté de Guene, 12 juillet 2022. Cité dans Antonio Sampaio et al, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>.
- 122 Entretien avec des chefs d'entreprise et des commerçants, dont certains ont fait défection, dans l'Atacora et l'Alibori, juin 2023.
- 123 Données du consortium Clingendael/ACLED.
- 124 Entretiens avec des chefs communautaires à Karimama, juin 2023.
- 125 Entretien avec des parties prenantes, Atacora et Alibori, juin 2023.
- 126 Kars de Bruijine, *Conflict in the Penta-Border Area Benin's Northern Jihad from the perspective of its neighbours*, Clingendael, décembre 2022, <https://www.clingendael.org/pub/2022/conflict-in-the-penta-border-area/>.
- 127 Données du consortium Clingendael/ACLED.
- 128 Les OEV auront tendance à cibler les autorités locales qui ne peuvent pas être facilement cooptées. Pour en savoir plus sur la logique stratégique du ciblage sélectif des élites locales par les acteurs armés non étatiques, voir Clionadh Raleigh et Kars De Bruijine (2017), *Where rebels dare to tread: a study of conflict geography and co-option of local power in Sierra Leone*, *Journal of Conflict Resolution*, 61(6).
- 129 Le Bénin renforce sa présence militaire dans le Nord pour stopper les attaques transfrontalières, Africa Defense Forum, 26 juillet 2023, <https://adf-magazine.com/fr/2022/07/le-benin-renforce-sa-presence-militaire-dans-le-nord-pour-stopper-les-attaques-transfrontalieres/>.
- 130 Compte rendu du conseil des ministres, juillet 2022, Secrétariat général du gouvernement, <https://sgg.gouv.bj/cm/2022-07-20/>.
- 131 Données du Consortium Clingendael/ACLED.
- 132 Au total, 101 incidents distincts impliquant des OEV ont été enregistrés à Karimama depuis 2019 ; seul Matéri, dans le département de l'Atacora, en a enregistré davantage (105). Données du Consortium Clingendael/ACLED.
- 133 Données du Consortium Clingendael/ACLED.
- 134 Entretien avec des autorités politiques et sécuritaires locales, Karimama, juin 2023.
- 135 Certaines sources ont remis en question cette tentative d'enlèvement ratée, mais, en tout état de cause, le maire a reçu à de multiples reprises des menaces téléphoniques de la part d'OEV et est protégé par la gendarmerie.
- 136 Nouari accueillait plusieurs éléments du JNIM originaires du département de la Donga. Lorsqu'une attaque planifiée a échoué, les acteurs armés ont soupçonné le chef du village de conspirer avec les militaires pour déjouer leurs plans. Entretien avec des autorités politiques et sécuritaires locales, Matéri, juin 2023.
- 137 Ces enlèvements entrent dans le cadre d'une nouvelle offensive menée par les OEV dans l'Alibori au second semestre 2023. Voir Kars de Bruijine, *Despite military progress, it's not going well in northern Benin*, Clingendael, novembre 2023, <https://www.clingendael.org/publication/despite-military-progress-its-not-going-well-northern-benin>.
- 138 Marc Mensah, Un chef village et son conseiller égorgés, 24 heures au Bénin, 9 août 2023, <https://www.24haubenin.info/?Un-chef-village-et-son-conseiller-egorges>.
- 139 Données du Consortium Clingendael/ACLED.
- 140 Crisis Group, *Crisis Watch, Benin – September updates*, septembre 2023, <https://www.crisisgroup.org/crisiswatch/october-alerts-and-september-trends-2023#benin>.
- 141 En novembre 2023.
- 142 Ce nombre est probablement sous-estimé et un plus grand nombre d'enlèvements sont susceptibles d'avoir été motivés par des considérations monétaires, bien qu'ils ne devraient représenter qu'une minorité des cas. En outre, il est possible que les cas dans lesquels les auteurs n'ont pas pu être identifiés soient en fait des OEV.
- 143 Entretiens avec des chefs de communautés peules et des autorités politiques et de sécurité, Atacora et Alibori, juin 2023. Les agriculteurs et les éleveurs sont des cibles courantes des enlèvements contre rançon dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Dans le nord du Cameroun, par exemple, les habitants sont la cible d'un ensemble diversifié d'acteurs criminels qui cherchent à exploiter le potentiel de profit substantiel des enlèvements contre rançon. Voir Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, *Farmers and herders increasingly targeted as kidnapping for ransom reaches record levels in Cameroon's Nord region*, Bulletin de risque – numéro 8, GI-TOC, août 2023, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-008/02-farmers-and-herders-increasingly-targeted-as-kidnapping-for-ransom.html>.
- 144 Évaluation par les auteurs de leur engagement auprès des communautés rencontrées dans l'Atacora et l'Alibori, juin 2023.
- 145 Entretiens avec des chefs de communautés peules et des autorités politiques et de sécurité dans l'Atacora et l'Alibori, juin 2023.
- 146 Cela se reflète non seulement dans les données, mais aussi dans les données qualitatives recueillies lors d'entretiens avec une série de parties prenantes concernées dans l'Atacora et l'Alibori, juin 2023.
- 147 Flore Berger, La menace silencieuse : Les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/03/Flore-Berger-La-menace-silencieuse-Les-enle%CC%80vements-au-Burkina-Faso-GI-TOC-Mars-2023.pdf>.
- 148 Examen et suivi par les auteurs des incidents d'enlèvement depuis 2003, source ouverte.

- 149 CSS, L'enlèvement contre rançon pour financer le terrorisme, octobre 2013, <https://css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-securities-studies/pdfs/CSS-Analysen-141-FR.pdf>
- 150 Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, *The strategic logic of kidnappings in Mali and Burkina Faso*, Bulletin de risque – numéro 4, GI-TOC, juin 2022, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-004/03-the-strategic-logic-of-kidnappings-mali-burkina-faso.html>.
- 151 Michael Matongbada, *Could kidnapping for ransom open the door to terrorism in Benin*, ISS Today, 27 juillet 2021, <https://issafrica.org/iss-today/could-kidnapping-for-ransom-open-the-door-to-terrorism-in-benin>.
- 152 Données du consortium Clingendael/ACLED.
- 153 Entretien avec des responsables de la sécurité, Alibori, juin 2023.
- 154 Entretien avec un agriculteur, Matéri, juin 2023. Voir également, Flore Berger, *De la chair à canon : Le vol de bétail et l'économie de guerre au Mali*, mars 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/03/Flore-Berger-De-la-chair-a-CC%80-canon-Le-vol-de-be-CC%81tail-et-le-CC%81conomie-de-guerre-au-Mali-GI-TOC-mars-2023.pdf>.
- 155 Si la plupart des enlèvements dits criminels sont présumés être commis pour obtenir une rançon, l'enlèvement est également utilisé pour régler des comptes dans le cadre de différends intra ou intercommunautaires. Dans l'Atacora et l'Alibori, il n'est pas toujours facile de déterminer si un enlèvement est le fait de groupes extrémistes violents ou de bandits. Cependant, bien que l'identité des auteurs ne puisse pas toujours être vérifiée de manière indépendante, les communautés locales ont tendance à parler de bandits lorsqu'une rançon est demandée et de « djihadistes » lorsque l'on pense que les enlèvements ont été commis à des fins d'intimidation ou de recrutement. Entretiens avec des autorités chargées de la sécurité, Alibori, juin 2023.
- 156 Les communes les plus touchées sont Ségbana, Pèrèrè, Nikki et Kalalé.
- 157 Entretien avec une autorité administrative, Alibori, juin 2023.
- 158 *Matin libre*, Commune De Nikki : Le Chef De L'arrondissement Central Enlevé, 18 janvier 2022, <https://matinlibre.com/2022/01/17/commune-de-nikki-le-chef-de-l-arrondissement-central-enleve/>.
- 159 Banouto, Bénin : un directeur de collège enlevé à Kétou, les ravisseurs réclament 20 millions de CFA, 24 mars 2023, <https://www.banouto.bj/article/securite-humaine/20230324-benin-un-directeur-de-college-enleve-a-ketou-les-ravisseurs-reclament-20-millions-cfa>.
- 160 Banouto, Bénin : des IANIs enlèvent un homme d'affaires à Savè, 7 mars 2023, <https://www.banouto.bj/article/securite-humaine/20230407-benin-des-hommes-armes-enlevent-un-homme-d-affaires-a-save>.
- 161 Entretien avec les autorités politiques et de sécurité, Alibori, juin 2023 ; données du consortium Clingendael/ACLED.
- 162 Suivi par les auteurs des données en source ouverte sur les montants des rançons.
- 163 Entretien téléphonique avec un expert international sur les pays côtiers, 15 juin 2023.
- 164 Entretien avec des responsables de la sécurité, Atacora et Alibori, juin 2023.
- 165 Entretien avec des responsables de la sécurité et des membres de la famille des victimes d'enlèvement, Alibori, juin 2023.
- 166 Ibid. Voir également John Adams, *Bandits set up camp at Kainji National Park, kill two*, The Sun Nigeria, 20 mai 2023, <https://sunnewsonline.com/bandits-set-up-camp-at-kainji-national-park-kill-two/>.
- 167 Entretien avec les autorités locales, Ségbana, juin 2023.
- 168 Kars de Bruijne, *Conflict in the Penta-Border Area: Benin's Northern Jihad from the perspective of its neighbours*, Clingendael, décembre 2022, <https://www.clingendael.org/sites/default/files/2022-12/conflict-in-the-penta-border-area-1.pdf>.
- 169 Jeannine Ella A Abatan et William Assanvo, *Links between violent extremism and illicit activities in Benin*, ISS, juin 2023, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Eng-WAR-42.pdf>.
- 170 *ISWAP terrorists want to establish caliphate in Niger, claim they were sent by God – Official*, Sahara Reporters, 23 novembre 2023, <https://saharareporters.com/2021/11/23/iswap-terrorists-want-establish-caliphate-niger-claim-they-were-sent-god-%E2%80%93-official>.
- 171 Chinwendu Nnadozie, *FG orders military to flush out ISWAP bandits from Kainji National Park*, Independent Nigeria, 26 janvier 2022, <https://independent.ng/fg-orders-military-to-flush-out-iswap-bandits-from-kainji-national-park/>.
- 172 Abdulkareem Haruna, *More on attack on military base in Niger: military kill terrorists, recover explosives, RPG*, HumAngle, 30 octobre 2022, <https://humanglemedia.com/more-on-attack-on-military-base-in-niger-military-kill-terrorists-recover-explosives-rpg/>.
- 173 Kars de Bruijne, *Conflict in the Penta-Border Area: Benin's Northern Jihad from the perspective of its neighbours*, Clingendael, décembre 2022, <https://www.clingendael.org/sites/default/files/2022-12/conflict-in-the-penta-border-area-1.pdf>.
- 174 Hassane Koné et Fahiraman Rodrigue Koné, *Is Niger's counter-terrorism approach an exception in the Sahel?*, ISS Today, 5 avril 2023, <https://issafrica.org/iss-today/is-nigers-counter-terrorism-approach-an-exception-in-the-sahel>.



Crédits photographiques	Page
Westend61/Alamy	
Stock Photo .....	Couverture

Cette publication est financée par



EUROPEAN UNION



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne et du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne ou du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères.

## À propos des auteurs

**Flore Berger** est analyste principale pour le Sahel au sein de l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (GI-TOC). Elle se concentre sur l'implication des groupes armés dans les économies illicites et sur les liens entre la criminalité organisée et l'instabilité.

**Lyes Tagziria** est analyste principal à la GI-TOC. Il a mené des recherches sur un large éventail d'économies illicites dans le monde, se concentrant actuellement sur l'Afrique de l'Ouest, et était auparavant un membre principal de l'équipe de l'Indice du crime organisé de la GI-TOC.

**Aziz Mossi** est chercheur au Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local, basé au Bénin.

Remarque : Cinq événements survenus dans le département du Borgou et la commune de Ségbana, dans l'Alibori, avaient initialement été attribués à des OEV dans la base de données du consortium Clingendael/ACLEED. Depuis la publication de la version anglaise de ce rapport, ces attributions ont été révisées. Les cartes présentées dans ce rapport ont été corrigées en conséquence. Bien que le corps du rapport, ainsi que les autres graphiques, restent basés sur le jeu de données initial, les corrections mineures apportées après publication n'ont pas d'impact significatif sur l'analyse globale du rapport.

## Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont pris le temps de partager leurs connaissances pour la rédaction du présent rapport, y compris les habitants de l'Atacora et de l'Alibori, ainsi que les personnes contactées par téléphone dans la région et à l'étranger. Les auteurs souhaitent également remercier Kars de Bruijne pour sa relecture attentive du rapport et son soutien tout au long du processus, Ladd Serwat pour son aide lors de la collecte des données, ainsi que Lucia Bird pour ses conseils.



**OCWAR-T**

Crime organisé : réponse ouest-africaine au trafic

Coordonné par

**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Mis en œuvre par

**ISS** | INSTITUT D'ÉTUDES  
DE SÉCURITÉ

**GLOBAL  
INITIATIVE**  
AGAINST TRANSNATIONAL  
ORGANIZED CRIME